

DOCUMENT DE TRAVAIL

DT/2011-08

Conditions de vie dans un quartier  
pauvre de Djibouti : analyse de  
l'enquête de référence pour évaluer  
l'impact d'un projet de développement  
urbain intégré à Balbala

*Sandrine MESPLE-SOMPS*  
*Laure PASQUIER-DOUMER*

UMR DIAL 225

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 • Paris Cedex 16 • Tél. (33) 01 44 05 45 42 • Fax (33) 01 44 05 45 45  
• 4, rue d'Enghien • 75010 Paris • Tél. (33) 01 53 24 14 50 • Fax (33) 01 53 24 14 51  
E-mail : [dial@dial.prd.fr](mailto:dial@dial.prd.fr) • Site : [www.dial.prd.fr](http://www.dial.prd.fr)

# CONDITIONS DE VIE DANS UN QUARTIER PAUVRE DE DJIBOUTI : ANALYSE DE L'ENQUETE DE REFERENCE POUR EVALUER L'IMPACT D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE A BALBALA<sup>1</sup>

Sandrine Mesplé-Somps  
IRD, UMR 225 DIAL  
Université Paris Dauphine  
[mesple@dial.prd.fr](mailto:mesple@dial.prd.fr)

Laure Pasquier-Doumer  
IRD, UMR 225 DIAL  
Université Paris Dauphine  
[pasquier@dial.prd.fr](mailto:pasquier@dial.prd.fr)

**Document de travail UMR DIAL**

Septembre 2011

## Résumé

Cette étude dresse un panorama des conditions de vie des habitants de quartiers pauvres de la ville de Djibouti bénéficiant du Projet de Développement Urbain Intégré (PDUI). L'objectif du projet PDUI est d'améliorer leurs conditions de vie par le développement d'infrastructures de base, la mise en place d'équipements collectifs et le financement de programmes de développement social. En vue d'évaluer l'impact de ce projet, une enquête de référence a été conduite en 2010 afin de connaître les conditions de vie des ménages avant le lancement du projet. Cette enquête, représentative de la zone, porte sur les quatre domaines sur lesquels un impact est attendu: l'emploi, les conditions d'habitat, la santé et la sécurité. Son analyse met en avant des disparités élevées à l'intérieur de la zone dans les conditions d'habitats. Le marché du travail quant à lui présente de très forts déséquilibres, qui se traduisent par une part excessivement réduite de la population exerçant une activité professionnelle. L'inactivité et le chômage touchent principalement les jeunes et les femmes. En revanche, l'accès à la santé ainsi que la sécurité sont dans ces quartiers meilleurs que ce qui était envisagé au moment de la conception du projet.

**Mots clés :** Evaluation d'impact, développement urbain, Djibouti, Balbala

## Abstract

This study aims at analyzing the standard of living of the Balbala residents in Djibouti, whose will benefit from an integrated urban development project (PDUI). The objective of the PDUI project is to improve standard of living of 30,000 people in three districts of Balbala, by developing basic infrastructure, community facilities and social programs. To assess the impact of this project, a baseline survey was conducted in 2010 to measure its standard of living before the project started. This representative survey focuses on four areas, where impact is expected: employment, housing conditions, health and safety. The analysis highlights strong disparities within the area in terms of housing conditions. Very strong imbalances can be observed in the labour market, that result in an excessively small share of the population in employment. These imbalances affect mostly youth and women. However, access to health and safety in these neighborhoods are better than what was hypothesized before the implementation of the survey.

**Keywords:** Impact evaluation, Urban development, Djibouti, Balbala

**JEL Codes :** I38, I11, J21, O22, R21

---

<sup>1</sup> Les auteurs remercient l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS) pour leur confiance et soutien dans ce travail, la Direction de la statistique et des études démographiques (DISED) pour son travail de collecte et de saisie des données de l'enquête de référence ainsi que l'Agence Française de Développement (AFD) pour son soutien et financement. Les opinions exprimées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et les erreurs qui pourraient y figurer ne sont que de leur responsabilité propre.

## 1. Introduction

Cette étude analyse les conditions de vie des habitants des quartiers de Balbala de la ville de Djibouti bénéficiant du Projet de Développement Urbain Intégré (PDUI). Le PDUI est l'une des composantes du Programme de Réduction de la Pauvreté Urbaine de Djibouti (PREPUD) réunissant les initiatives de développement urbain de plusieurs bailleurs et dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS). Ce programme s'insère également dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Social (INDS), qui marque un renouveau des politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté à Djibouti, en particulier dans les quartiers précaires, tels que Balbala.

L'objectif du projet PDUI, d'un montant total de 5,5 millions d'Euros, est d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers 12, 14 et 15 de la commune de Balbala, soit une population d'environ 30 000 personnes, par la mise en œuvre de trois composantes complémentaires : le développement d'infrastructures de base (telles que voiries, éclairage public, réseaux électriques et canalisations d'eau), la mise en place d'équipements collectifs (dispensaire, centre communautaire, local de bus, étals commerçants, poste de police), et le développement social auquel est affecté un Fonds de Développement Communal (formations et accompagnement professionnels, soutien aux projets associatifs).

L'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS) ainsi que l'Agence Française de Développement (AFD), principal bailleur du projet, ont souhaité mettre en place un dispositif d'évaluation d'impact du projet. L'IRD-DIAL a été mandaté par l'ADDS pour les appuyer dans la mise en œuvre de ce dispositif. L'impact attendu de ce projet touche quatre domaines : l'emploi, les conditions d'habitat, la santé et la sécurité. Pour chacun d'eux des indicateurs de résultats ont été retenus.

**Tableau 1-1: Indicateurs d'impact du projet PDUI**

<b>Emploi</b>	Taux de chômage et de sous-emploi Revenu moyen d'activité Part des salariés dans le secteur formel
<b>Habitat</b>	Part des ménages propriétaires Part des logements en dur Valeur moyenne des parcelles
<b>Santé</b>	Incidence des diarrhées chez les moins de 5 ans Couverture vaccinale des moins de 5 ans Part des enfants dormant sous moustiquaire
<b>Sécurité</b>	Part des ménages victimes de vols ou d'agression

L'évaluation de l'impact de ce projet implique de pouvoir identifier ses effets sur les ménages par rapport à une situation dite contrefactuelle, c'est-à-dire la situation dans laquelle ce projet n'aurait pas eu lieu. Deux stratégies ont été retenues pour mesurer l'impact du projet. La première est de comparer la population touchée par le projet avec une population témoin, non affectée par le projet et de caractéristiques urbanistiques et socio-économiques comparables. La comparaison se fait avant et après la mise en œuvre du projet. Cette approche « en double différence » fait l'hypothèse d'une même évolution dans la population témoin que dans la zone PDUI en l'absence de projet. Cette hypothèse pouvant s'avérer forte, le contrefactuel peut être obtenu en considérant l'hétérogénéité du programme à l'intérieur de la zone PDUI : l'impact s'analyse alors en distinguant l'évolution différentielle entre les ménages selon leur degré d'exposition au programme. Un ménage vivant dans un logement isolé loin de toutes infrastructures et qui se voit bénéficier d'une nouvelle route desservie par des bus, d'un accès rapide à de nouveaux centres communautaires, sera fortement exposé aux effets du projet, tandis qu'un ménage vivant déjà au bord d'une des grandes routes qui entourent la zone PDUI avant le démarrage du projet ne se verra pas davantage désenclavé.

Quelle que soit la stratégie d'évaluation, l'établissement d'une situation de référence est nécessaire. Pour ce faire, une enquête a été conduite entre février et mars 2010 par la Direction des Statistiques et des Etudes Démographiques (DISED) avec l'appui de DIAL. Cette enquête permet d'analyser quelles sont les conditions de vie, avant le lancement du projet<sup>1</sup>, des habitants des quartiers de Balbala couverts par le projet, ainsi que ceux des zones retenues comme témoin. Les principaux domaines couverts par l'enquête sont ceux dans lesquels un impact du projet est attendu (emploi, conditions d'habitat, santé et sécurité) mais l'enquête permet également d'analyser d'autres projets menés par l'ADDS dans ces quartiers tels que les programmes d'alphabétisation et de micro-crédit, et aussi d'évaluer le dispositif de sensibilisation et d'information sur le projet PDUI mené par l'ADDS.

L'enquête a été conduite auprès de 984 ménages, dont 664 se situant dans la zone du projet PDUI et 320 dans la zone choisie comme témoin. La zone témoin a été choisie selon deux critères : l'absence de projets d'urbanisation prévus sur la zone et son apparente similarité avec la zone PDUI en termes de conditions de logement et d'infrastructures. Ce deuxième critère a pu être établi suite à un travail de terrain en collaboration avec des experts de l'urbanisme et des associations de quartiers, ainsi qu'à un recours à l'imagerie satellitaire. L'enquête est représentative de la zone PDUI. Le plan de sondage de l'enquête a été élaboré à partir d'un tirage aréolaire, stratifié au niveau des îlots<sup>2</sup>. Neuf strates d'îlots ont été définies selon leur degré d'enclavement (faible, intermédiaire ou fort) et selon le niveau moyen de précarité des logements des îlots (conditions d'habitat précaires, intermédiaires ou élevées)<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Le projet a en fait démarré au cours de l'année 2009 mais seules des formations professionnelles auprès de 128 jeunes ont débuté avant l'enquête de référence.

<sup>2</sup> Les îlots sont des grappes comprenant 5 à 15 logements. Une fois un îlot sélectionné, l'ensemble de ses logements ont été interrogés du fait de la petitesse des îlots et des contraintes de budget nous obligeant à réduire les coûts de déplacement et de localisation des ménages.

<sup>3</sup> Cette stratification permet d'améliorer la précision des indicateurs cibles et de contrôler la similarité des échantillons témoin et PDUI. Les informations relatives aux caractéristiques du logement contenu dans le

L'objet de cette étude est donc d'analyser les informations apportées par cette enquête sur la situation des habitants des zones de Balbala d'intervention du projet PDUI. En annexe de ce document, figure une analyse comparative des caractéristiques des habitants des quartiers PDUI à celles des habitants des zones retenues comme témoin, afin de s'assurer de la pertinence du protocole d'évaluation.

La section 2 décrit les caractéristiques générales des habitants des quartiers ciblés par le projet PDUI, tandis que les sections 3, 4, 5 et 6 présentent respectivement leurs situations en matière d'habitat et de conditions de vie, d'emploi, de santé et d'accès aux soins, et de sécurité. Dans les sections 7 et 8, l'accès et l'utilisation du microcrédit des habitants de la zone ainsi que leur degré de connaissances du projet et de ses différentes composantes sont analysés. Enfin, la section 9 résume les principaux résultats de cette étude.

## **2 Description du quartier d'intervention du projet PDUI**

### **2.1 Caractéristiques démographiques**

Le quartier d'intervention du projet PDUI se compose de 4 576 ménages, soit une population de 28 072 habitants. La taille moyenne des ménages est donc d'un peu plus de 6 membres. Le ratio de dépendance démographique, c'est-à-dire le rapport entre la somme des enfants de 0 à 14 ans et des adultes de 65 ans et plus et le nombre d'individus en âge de travailler, à savoir entre 15 ans et 64 ans, est relativement bas (0,6). Cela dénote notamment un nombre d'enfants par ménage peu important par rapport, par exemple aux ménages de pays d'Afrique Subsaharienne tels que le Sénégal ou le Mali. Cependant, comme l'analyse sur l'emploi le révélera, les taux d'inactivité et de chômage étant élevés, les travailleurs doivent subvenir aux besoins d'un nombre élevé d'individus. La répartition par sexe de la population est équilibrée, 50,4% des résidents du quartier sont des hommes contre 49,6% des femmes.

---

dernier Recensement Général de la Population mené en 2009 ont été utilisées pour construire un score de précarité du logement (le matériau des murs, l'alimentation en eau, le type d'éclairage et le statut d'occupation). Les valeurs des tertiles de la moyenne du score par îlots de la zone du projet fournissent une classification des îlots selon 3 strates de précarité. Le niveau d'enclavement du ménage a été établi à partir du géo-référencement des routes et des îlots dans un Système d'Information Géographique. Les îlots de la zone PDUI sont ainsi classés en 3 strates d'enclavement, soit 9 strates au total. Le tirage des îlots de la zone témoin a été effectué de telle manière à disposer de suffisamment d'observations dans chacune de ces 9 strates. Pour plus de détail sur le plan d'échantillonnage, cf. Merceron S., Mesplé-Somps S., Pasquier-Doumer L. (2011): Quelle stratégie d'échantillonnage pour évaluer l'impact d'un projet d'urbanisation dans un bidonville de Djibouti, In Tremblay M.-E., Lavallée P., El haj Titari M., *"Pratiques et Méthodes de sondage"*, Dunod, pp.121-124.

**Tableau 2-1 : Caractéristiques des ménages**

<b>Nombre de ménages</b>	4 576
<b>Taille moyenne des ménages</b>	6,3
<b>Nombre moyen d'enfants de 0 à 14 ans</b>	2,2
<b>Nombre moyen de jeunes de 15 à 25 ans</b>	1,5
<b>Nombre moyen d'adultes de 25 à 64 ans</b>	2,4
<b>Nombre d'adultes de 65 ans et plus</b>	0,1
<b>Ratio de dépendance démographique*</b>	0,6
<b>Pourcentage de ménages dont</b>	
<b>le chef est une femme</b>	13,8
<b>le chef est marié monogame</b>	70,7
<b>le chef est marié polygame</b>	11,9
<b>le chef est divorcé</b>	4,2
<b>le chef est célibataire</b>	2,0
<b>le chef est veuf</b>	11,3

\* Le ratio de dépendance démographique est le ratio entre la somme des enfants de 0 à 14 ans et des adultes de 65 ans et plus et le nombre d'individus en âge de travailler, à savoir entre 15 ans et 64 ans.

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

**Tableau 2-2 : Répartition de la population par sexe et par classe d'âge**

Classe d'âge	Population totale		Hommes		Femmes	
	Nombre d'individus	%	Nombre d'individus	%	Nombre d'individus	%
<b>de 0 à 14 ans</b>	9 979	35,5	5 172	36,5	4 807	34,5
<b>de 15 à 24 ans</b>	6 766	24,1	3 368	23,8	3 399	24,4
<b>de 25 à 49 ans</b>	8 436	30,1	4 015	28,4	4 421	31,8
<b>plus de 50 ans</b>	2 886	10,3	1 602	11,3	1 284	9,2
<b>Total</b>	28 072	100,0	14 156	50,4	13 916	49,6

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

Presque 14% des ménages du quartier sont dirigés par une femme. Pour 2/3 des cas, il s'agit de femmes veuves. Le régime matrimonial de la monogamie prédomine largement, puisque 70,7% des chefs de ménages sont mariés sous ce régime contre seulement 11,9% sous le régime de la polygamie. Sur l'ensemble de la population des 15 ans et plus, 46,7 % se déclarent célibataires, contre 45% mariés. Ce taux de célibat élevé provient principalement du célibat des jeunes générations (des personnes entre 15 et 25 ans). Cela s'explique par le fait que l'âge auquel les personnes se marient est de plus en plus tardif. Cela dénote, fort probablement, un changement dans les pratiques matrimoniales lié notamment aux difficultés économiques qui retarde l'âge de fonder une famille.

Les habitants du quartier d'intervention du projet PDUI sont majoritairement des personnes dont la langue parlée dans le ménage est le Somali : 63% d'entre eux pratiquent cette langue, contre 35% l'Afar et 2% d'autres langues

**Tableau 2-3 : Langues parlées**

	<b>Nombre d'individus</b>	<b>%</b>
<b>Afar</b>	9 965	35,5
<b>Somali</b>	17 563	62,6
<b>Autre</b>	544	1,9

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

## **2.2 Niveau d'éducation et alphabétisation**

Dans l'ensemble le niveau d'éducation des individus de 15 ans et plus résidant dans le quartier d'intervention du projet PDUI est relativement bas et se caractérise par un accès à l'éducation beaucoup plus faible pour les femmes relativement à celui des hommes. Plus de 7 600 personnes (soit 42,4% des individus de 15 ans et plus) n'ont jamais fréquenté l'école, presque 8 000 personnes sont analphabètes (soit 44,2% de la population). En grande majorité ce sont les femmes qui n'ont pas accès à l'éducation puisqu'elles représentent les 2/3 de l'effectif des non éduqués et des analphabètes. C'est ainsi que 57,9% des femmes sont analphabètes contre 30,4 % des hommes.

Parmi les personnes ayant été scolarisées, cette inégalité entre hommes et femmes persiste surtout pour l'accès à l'éducation secondaire et supérieure. 48,2% des hommes ont fréquenté soit le collège, soit le lycée, soit le supérieur, contre seulement 27,1% des femmes. 81,5% des femmes sont sans diplôme contre 73,7% des hommes.

Cependant, on note de larges progrès en matière d'éducation. Le niveau d'éducation de la jeune génération est nettement supérieur à celui des générations passées. C'est ainsi que seulement 18% des individus entre 15 et 25 ans n'ont pas été à l'école. Plus de 60% d'entre eux sont allés au moins jusqu'au collège. 31% se sont arrêtés à ce niveau, 24% ont poursuivi jusqu'au lycée et 7% sont allés jusqu'à l'université. Les filles des nouvelles générations ont un plus grand accès à l'école que les générations précédentes (même si elles représentent 74% des non scolarisés), notamment au niveau secondaire : 28% d'entre elles ont fréquenté le collège (contre 34% des garçons, l'écart est donc faible), 17% d'entre elles sont allées au lycée (contre 31% des garçons).

Tableau 2-4 : Niveau d'éducation des 15 ans et plus

	Total	%	Hommes	%	Femmes	%
<b>Niveau d'éducation atteint</b>						
Sans éducation	7 665	42,4	2 730	30,4	4 935	54,2
Primaire incomplet	1 027	5,7	493	5,5	534	5,9
Primaire achevé	2 596	14,4	1 433	16,0	1 163	12,8
Collège	3 473	19,2	2 161	24,1	1 312	14,4
Lycée	2 363	13,1	1 552	17,3	811	8,9
Supérieur	965	5,3	615	6,8	350	3,8
<b>Diplôme</b>						
Sans diplôme	13 323	73,7	5 899	65,7	7 423	81,5
Certificat d'étude	977	5,4	587	6,5	390	4,3
CAP	158	0,9	98	1,1	60	0,7
BEPC ou BEF	2 212	12,2	1 505	16,8	707	7,8
Bac Gal ou Professionnel	881	4,9	515	5,7	366	4,0
Diplôme du supérieur	538	3,0	381	4,2	157	1,7
<b>Alphabétisation</b>						
Analphabètes	7 993	44,2	2 727	30,4	5 266	57,9
Alphabètes	10 092	55,8	6 258	69,6	3 834	42,1
en français	4 907	27,1	3 048	33,9	1 859	20,4
en Arabe	1 028	5,7	595	6,6	433	4,8
en Arabe & français	3 683	20,4	2 284	25,4	1 399	15,4
dans une autre langue	474	2,6	331	3,7	143	1,6

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

Puisque l'ADDS finance de nombreuses campagnes d'alphabétisation, il nous a semblé intéressant dans le cadre de cette enquête d'interroger les habitants du quartier d'intervention du projet PDUI sur leur participation à de telles campagnes. Les principaux résultats qui en ressortent sont que seulement 1% des adultes de 15 ans et plus ont bénéficié d'un programme d'alphabétisation au cours des trois dernières années. Cette proportion reste la même si l'on ne considère que les adultes n'ayant jamais été scolarisés<sup>4</sup>. Ces formations ont eu principalement lieu dans une école publique (52% des cas) et dans 28% des cas, elles ont été délivrées par le Centre des Femmes de Balbala. Par ailleurs, les programmes d'alphabétisation sont caractérisés par un taux d'abandon très élevé puisque 61% de ceux qui en ont bénéficié n'ont pas passé l'examen final. Le taux d'abandon est particulièrement élevé dans le Centre des Femmes de Balbala : il est de 78% contre 53% pour les formations données dans les écoles publiques.

Enfin, la part d'alphabètes parmi les adultes ayant suivi une campagne d'alphabétisation n'est pas significativement différente de celle des adultes n'ayant jamais suivie de telle campagne (respectivement 66% et 55% mais l'écart n'est pas significativement significatif). Le taux d'alphabètes est cependant plus élevé lorsque la formation a été délivrée au Centre des Femmes de Balbala (83%)

<sup>4</sup> 3 600 adultes n'ont jamais été à l'école, sur les 6 000 environ que comptent ces quartiers.

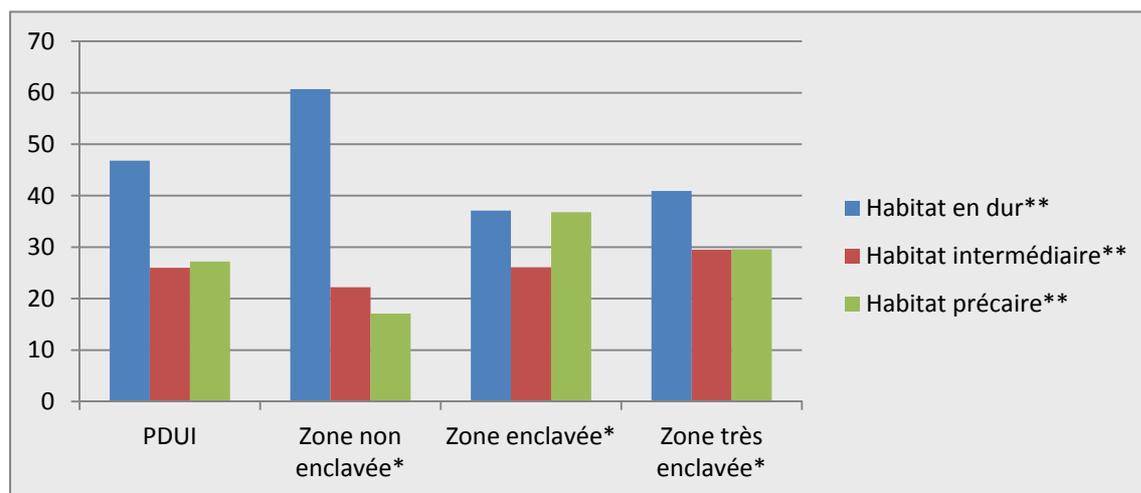
ce qui est contradictoire avec le constat du fort taux d'abandon. Ce résultat pourrait s'expliquer soit par une gêne des enquêtés à avouer leur analphabétisme au cours de l'enquête, soit par le fait que les bénéficiaires des programmes d'alphabétisation au Centre des Femmes de Balbala ne sont pas analphabètes avant le programme

### 3 Habitat et statut d'occupation

#### 3.2 Caractéristiques générales de l'habitat

L'essentiel des habitants du quartier d'intervention du projet PDUI résident depuis longtemps dans leur logement : plus de 60% des habitants du quartier résident dans leur habitation actuelle depuis plus de 10 ans (en termes de logement, cela représente presque la moitié des logements), contre 40% depuis moins de 10 ans (soit 45% des logements). Cependant, parmi ces derniers, 57% résidaient précédemment dans le même quartier, contre 36% dans un autre quartier de la ville, 6 % dans un autre district de Djibouti et moins de 1% d'un autre pays. La mobilité des habitants est donc avant tout intra quartier. Cet état de fait montre un certain attachement au quartier, ce qui est corroboré par le fait que presque 80% des chefs de ménage ne souhaitent pas changer de quartier. L'habitat du quartier d'intervention du projet PDUI se compose à hauteur de 46,8% d'un habitat en dur, de 27,2% d'un habitat précaire et de 26,0% d'un habitat aux caractéristiques intermédiaires. L'habitat en dur est défini comme des logements dont les murs et le toit sont construits entièrement avec des matériaux neufs de construction. A l'opposé, l'habitat précaire se compose de logements dont les murs et le toit sont construits entièrement avec des matériaux de récupération. L'habitat intermédiaire est constitué de logements dont les matériaux sont à la fois neuf et de récupération. Ce sont dans les zones du quartier non éloignées des routes que se concentre l'essentiel de l'habitat en dur : ces zones contiennent presque 50% des logements en dur du quartier.

Graphique 3-1 : Type d'habitat et degrés d'enclavement au sein du quartier PDUI (en %)



\* zone non enclavée : distance à la route <= 140 m; zone enclavée: distance à la route entre 140 m et 230 m; zone très enclavée: distance à la route au-delà de 230 m.

\*\* L'habitat en dur est défini comme des logements dont les murs et le toit sont construits entièrement avec des matériaux neufs de construction. A l'opposé, l'habitat précaire se compose de logements dont les murs et le toit sont construits entièrement avec des matériaux de récupération. L'habitat intermédiaire est constitué de logements dont les matériaux sont à la fois neuf et de récupération.

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

45% des logements de la zone du projet PDUI disposent d'un branchement électrique. Ce taux s'élève à 63% dans les zones proches des routes et n'est que de 35% et 36% dans les zones enclavées et très enclavées.

Le branchement direct au réseau d'eau de l'ONEAD est nettement moins élevé. Seulement 15% des logements de l'ensemble de la zone disposent d'un tel branchement (25% dans les zones non enclavées, contre 12% et 9% dans les zones peu enclavées et très enclavées).

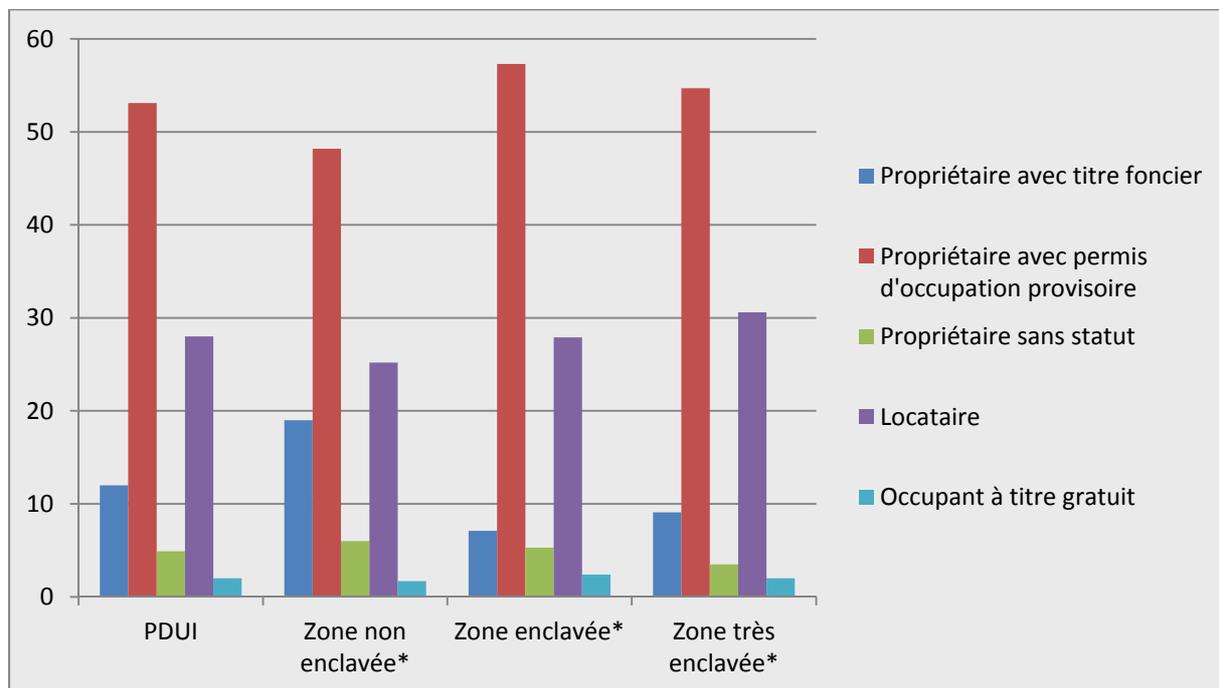
Enfin, les logements disposent en moyenne de 2,5 pièces dans lesquelles il est possible de dormir. Cela signifie qu'en moyenne les habitants du quartier disposent d'une pièce pour presque 4 personnes. Dans la mesure où la taille des ménages résidant dans les habitations en dur est inférieure à celle des ménages résidant dans un habitat au standing intermédiaire ou précaire, les habitations en dur disposent de plus d'espace que les autres habitations : ils sont, en moyenne, 3,3 à se partager une pièce pour dormir contre 3,8 dans les logements à standing intermédiaire et 4,2 dans les logements précaires.

### **3.3 Statut d'occupation et caractéristiques de l'habitat**

En grande majorité, les habitants du quartier d'intervention du projet PDUI disposent d'un permis d'occupation provisoire (POP). 53% des chefs de ménage déclarent disposer d'un tel titre (soit 2 479 logements), contre 12% d'un titre définitif de propriété (561 logements), 5% se disent propriétaires sans statut (228 logements) et 28% locataires (1 305 logements). Dans la mesure où la taille des ménages locataires a tendance à être plus petite que celles des propriétaires (de presque deux personnes), ces parts exprimées en pourcentage d'individus vivant dans les logements sont respectivement égales à 58%, 14%, 5% et 22%.

Comme le montre le Graphique 3-2, les logements à titre définitif de propriété se concentrent plus au bord des routes que dans les parties plus enclavées du quartier : 19% des logements des zones non enclavées ont un titre définitif de propriété contre 7% en zones enclavées et 9% en zones très enclavées. Inversement les titres de propriété provisoire sont plus fréquents dans les endroits les plus éloignés des routes. Les locataires sont uniformément répartis au sein du quartier, leurs parts ne variant pas avec la distance à la route.

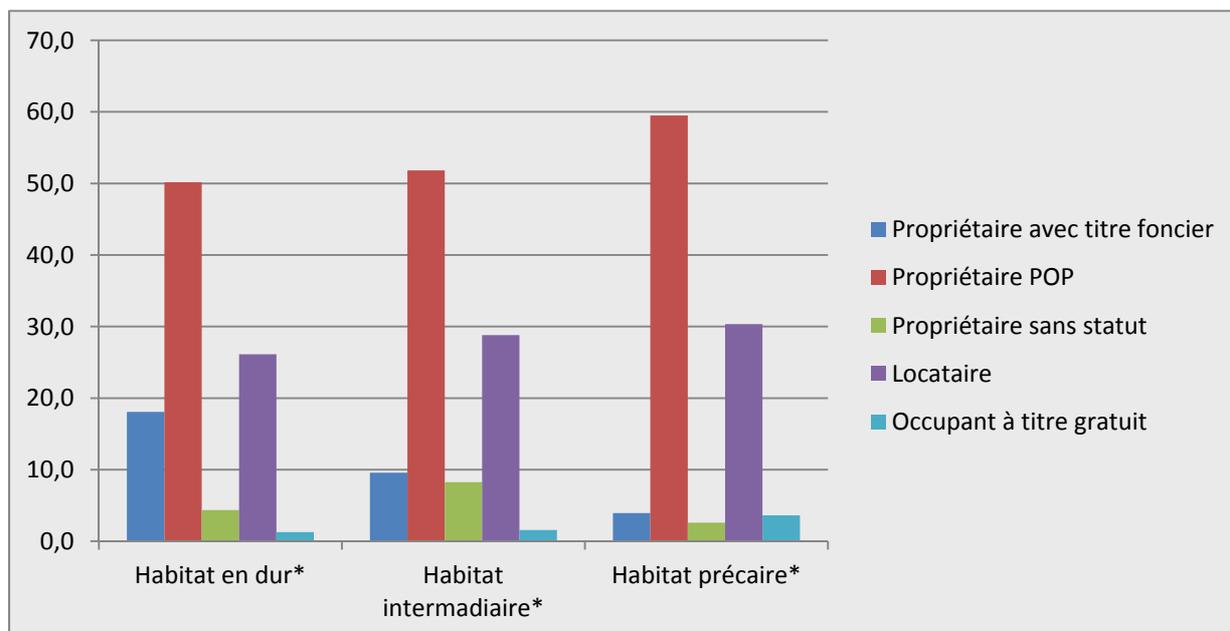
**Graphique 3-2 : Statut d'occupation du logement et degrés d'enclavement au sein du quartier PDUI (en %)**



\* zone non enclavée : distance à la route  $\leq$  140 m; zone enclavée: distance à la route entre 140 m et 230 m; zone très enclavée: distance à la route au-delà de 230 m.

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

**Graphique 3-3 : Statut d'occupation et type d'habitat (en %)**



\* L'habitat en dur est défini comme des logements dont les murs et le toit sont construits entièrement avec des matériaux neufs de construction. A l'opposé, l'habitat précaire se compose de logements dont les murs et le toit sont construits entièrement avec des matériaux de récupération. L'habitat intermédiaire est constitué de logements dont les matériaux sont à la fois neuf et de récupération.

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

C'est parmi les habitations en dur que se concentre la plus grande proportion des propriétaires disposant d'un titre foncier définitif, tandis qu'on observe une corrélation positive entre le standing du logement et l'occurrence des logements à titre provisoire de propriété, ces derniers étant plus nombreux dans les catégories de logement à standings moyen et précaire.

Des mesures visant à faciliter l'accès à la propriété pourraient inciter les ménages à investir dans leurs logements et améliorer leurs conditions d'habitat. En effet, parmi les chefs de ménage disposant d'un titre provisoire de logement, 1 458 (soit 59%) déclarent désirer investir pour améliorer leur condition d'habitation s'ils obtenaient un titre définitif de propriété.

Seuls 13,5% des ménages (soit 334 ménages) disposant d'un titre provisoire de logement ont entrepris des démarches pour obtenir un titre définitif de propriété. Parmi ces ménages, 144 ont effectués ces démarches depuis plus d'un an. En grande majorité (80% des réponses), la raison principale de ne pas avoir entrepris des démarches pour l'obtention d'un titre permanent de propriété est le coût de l'opération.

Lors de l'enquête, il a été demandé à chacun des ménages non locataires d'estimer la valeur commerciale de leur habitation et de donner le prix au m<sup>2</sup> des logements de leur quartier. Seuls 58% des ménages ont répondu à la première question, mais parmi les non-répondants 44% ont donné la valeur du m<sup>2</sup> dans leur quartier. Cela donne alors 67% des ménages pour lesquels nous disposons d'information sur la valeur d'achat de leurs logements ou sur la valeur moyenne dans leur quartier. Les valeurs déclarées moyennes des parcelles ne semblent pas être fonction du type d'habitat, les écarts des déclarations selon le niveau de standing du logement n'étant pas significatifs (cf. Tableau 3-1). La valeur moyenne du m<sup>2</sup> est déclarée à environ 2750 FDJ. Cette valeur est homogène au sein du quartier, elle ne varie pas non plus de manière statistiquement significative en fonction du degré d'enclavement du quartier. Cependant, ces informations doivent être utilisées avec précaution, du fait du faible taux de réponse et dans la mesure où nous avons observé que les ménages vivant dans un habitat en dur ont plus fréquemment répondu à ces questions que les autres. Il est possible alors que la valeur moyenne observée des parcelles soient plus représentatives des parcelles disposant d'un logement d'un standing plutôt élevé.

Le loyer mensuel payé par les locataires est en moyenne égal à 9 500 FDJ (cf. Tableau 3-2). La valeur locative est plus corrélée au standing du logement ainsi qu'au degré d'enclavement du quartier, bien que les écarts ne soient pas toujours statistiquement significatifs.

**Tableau 3-1 : Valeur moyenne du m<sup>2</sup> (en FDJ)**

Valeur moyenne (FDJ/m <sup>2</sup> )	Estimation de la valeur moyenne du m <sup>2</sup> (en FDJ)	Intervalles de confiance
Ensemble de la zone PDUI	2 744	[2 362 – 3 126]
<b>Type d'habitat</b>		
Habitat dur	2 678	[2 236 – 3 120]
Habitat intermédiaire	3 370	[2 041 – 4 700]
Habitat précaire	2 734	[1 913 – 3 555]
<b>Degré d'enclavement du quartier</b>		
Faible	3 012	[2 237 – 3 787]
Moyen	2 408	[1 980 – 2 836]
Elevé	2 916	[2 114 – 3 717]

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

**Tableau 3-2 : Valeur moyenne des loyers mensuels (en FDJ)**

Valeur moyenne (FDJ/m <sup>2</sup> )	Estimation de la valeur moyenne du m <sup>2</sup> (en FDJ)	Intervalles de confiance
Ensemble de la zone PDUI	9 529	[8 527 – 10 532]
<b>Type d'habitat</b>		
Habitat dur	11 582	[10 060 – 13 103]
Habitat intermédiaire	9 939	[7 385 – 12 492]
Habitat précaire	6 181	[5 268 – 7 094]
<b>Degré d'enclavement du quartier</b>		
Faible	14 065	[11 773 – 16 357]
Moyen	8 015	[7 090 – 8 941]
Elevé	6 988	[5 761 – 8 215]

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

## 4 Emploi

### 4.1 Statut d'activité

Le travail est la principale source de revenu de la plupart des ménages, et en particulier des pauvres. Il convient alors de s'interroger sur l'accès de la population des quartiers d'intervention du projet PDUI de Balbala au travail. L'accès à des emplois productifs et rémunérateurs est bien souvent le meilleur moyen de sortir de la pauvreté. A l'inverse, être exclu du marché du travail réduit le bien-être économique et social, déprécie le capital humain et peut également mener à une détérioration des liens sociaux, voire à l'émergence de comportements déviants, comme le montrent de nombreuses études.

#### Encadré 1 : Actif occupé, inactif, chômeur, définitions

Pour comprendre l'accès au travail de la population de Balbala, nous distinguons, à l'instar du Bureau International du Travail (BIT) trois situations vis-à-vis du travail : les actifs occupés, les actifs inoccupés, ou autrement dit les chômeurs, et enfin les inactifs.

**Les actifs occupés** sont toutes les personnes en âge de travailler ayant exercé un emploi rémunéré ou une activité indépendante dans le but d'un profit ou d'un gain familial, pendant au mois une heure au cours des sept derniers jours. La rémunération de ce travail peut être en monnaie ou en nature.

#### **Définition « restreinte » du chômage :**

**Les chômeurs** sont définis comme toutes les personnes en âge d'être actives et qui répondent à trois conditions, durant la période de référence, à savoir les sept derniers jours : (i) être sans emploi, c'est-à-dire ne pas exercer d'emploi rémunéré ou d'activité indépendante, (ii) être actuellement disponible pour travailler, (iii) être à la recherche active d'un emploi rémunéré ou d'une activité indépendante. Cette définition est aussi appelée la définition « restreinte » du chômage.

**Définition « large » du chômage :**

Dans le contexte des pays en développement, où les canaux formels de recherche d'emploi sont faiblement développés et peu efficaces et où par conséquent la recherche d'emploi est coûteuse et longue, la troisième condition définissant un chômeur est souvent remise en cause. En effet, le critère « être à la recherche active d'un emploi rémunéré ou d'une activité indépendante » exclut de la définition du chômage tous les chômeurs découragés, qui peuvent pourtant avoir un poids important dans la population. C'est pourquoi le chômage est également défini de façon plus large par le BIT, sans prendre en compte le troisième critère. Nous l'appellerons par la suite la définition « large » du chômage.

Enfin, **les inactifs** regroupent toutes les personnes qui ne sont ni actives occupées, ni chômeuses.

Le Tableau 4-1 présente la répartition de la population selon son statut d'activité en distinguant selon les deux définitions du chômage du BIT. Une particularité de la population de Balbala est sa part extrêmement faible d'actifs occupés : moins d'un quart (24%) de la population exerce une activité. Ce résultat est encore plus frappant parmi les jeunes, âgés de 15 à 24 ans, puisque seulement 8% d'entre eux exercent une activité. Parmi les adultes, âgés de 25 à 49 ans, un tiers (34%) sont des actifs occupés. Ce constat est encore plus frappant lorsque l'on raisonne au niveau du ménage. En moyenne, on trouve qu'au sein d'un ménage un actif occupé a à sa charge plus de quatre personnes (le ratio de dépendance économique, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de membres du ménage sans emploi et le nombre de membres actifs occupés, est égal à 4,44). Par ailleurs, plus d'un quart (27%) des ménages de la zone étudiée de Balbala vivent sans qu'aucun de leurs membres n'exerce une activité rémunérée. Parmi ces ménages, 27% vivent d'une pension, d'une bourse ou d'une retraite. Néanmoins, il reste que 20% des ménages de la zone de Balbala vivent sans ressources connues et sont pris en charge par d'autres familles ou personnes. L'enquête dont nous disposons ne permet pas d'aller plus loin quant aux sources de subsistance car elle n'interroge pas les ménages sur les transferts dont ils bénéficient.

Un autre résultat important émerge du Tableau 4-1, à savoir l'importance des chômeurs découragés. Si l'on se contente de la définition restreinte du chômage, le taux de chômage est relativement modéré dans ces quartiers de Balbala : de 10% chez les jeunes et de 16% chez les adultes. La part d'inactifs est en revanche extrêmement élevée : la moitié des adultes et 83% des jeunes sont alors considérés comme inactifs, c'est-à-dire en dehors de la force de travail. Si par contre sont considérés comme chômeurs les personnes sans activité et disponibles pour travailler dans les 15 jours, qu'elles cherchent ou non activement du travail, le taux de chômage est plus que doublé : 34% des adultes sont en situation de chômage et 27% des jeunes. Le taux d'inactivité en est d'autant diminué mais reste cependant élevé. Il concerne 65% des jeunes et 31% des adultes.

**Tableau 4-1 : Répartition de la population selon le statut d'activité**

(%)	Définition restreinte BIT				Définition large BIT			
	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et +	Ensemble	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et +	Ensemble
<b>Inactifs</b>	82,6	49,5	61,8	63,8	65,5	31,3	54,3	47,8
<b>Actifs occupés</b>	7,9	34,5	33,8	24,4	7,9	34,5	33,8	24,4
<b>Actif chômeurs</b>	9,5	16	4,4	11,7	26,6	34,2	11,9	27,8
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100

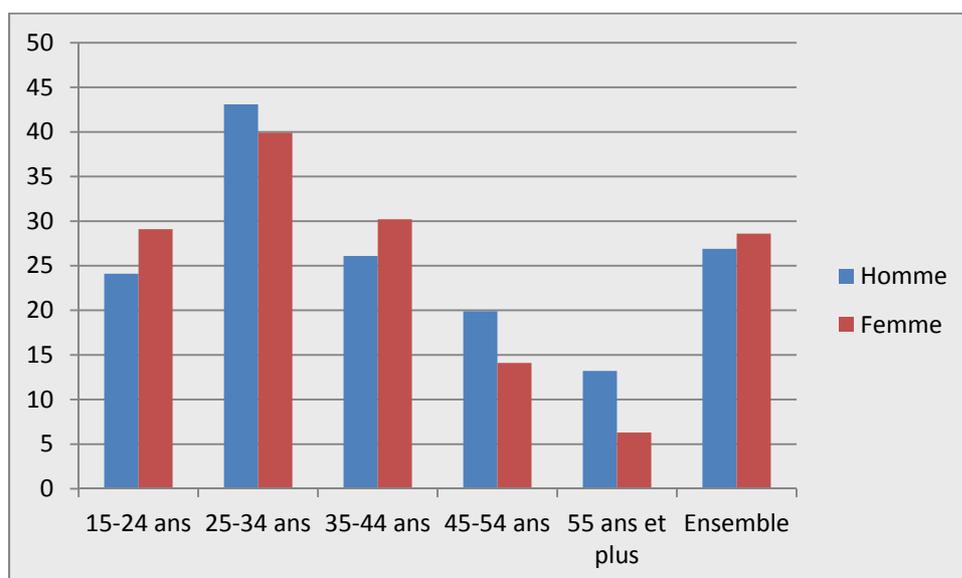
Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

## 4.2 Qui sont les chômeurs ?

Le taux très élevé des chômeurs au sens large du BIT et surtout l'écart considérable entre le taux de chômage selon les deux définitions du BIT nous incite à analyser qui sont les chômeurs et pourquoi une grande partie d'entre eux sont découragés dans leur recherche. Par ailleurs, la diminution du taux de chômage, en particulier chez les jeunes est l'un des principaux impacts attendus du projet PDUI.

Sur une population en âge de travailler (les plus de 15 ans) comprenant dans les quartiers de la zone du projet 18 088 individus, plus de 5 000 sont des chômeurs, découragés ou non, qui se répartissent presque également entre hommes et femmes. Le chômage est un phénomène qui touche principalement les jeunes adultes à leur entrée sur le marché du travail (Graphique 4-1). Parmi les 25-34 ans, le taux de chômage, défini au sens large<sup>5</sup>, atteint plus de 40% de la population. Il reste toutefois élevé pour les adultes (les 35-44 ans) puisqu'il concerne plus d'un quart d'entre eux.

**Graphique 4-1 : Taux de chômage au sens large selon le genre et l'âge**



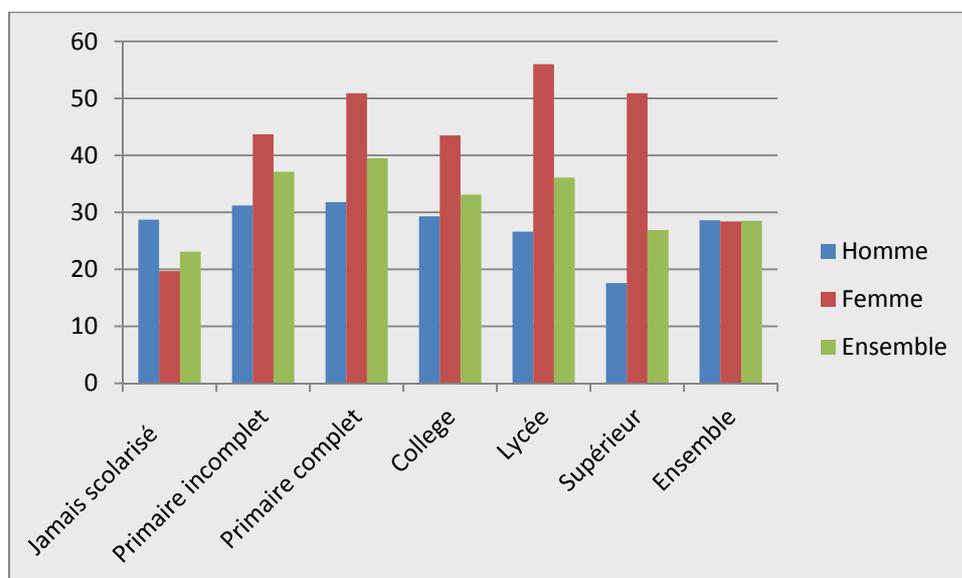
Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

<sup>5</sup> Dans la suite du texte, le terme chômage sans autres précisions devra être entendu comme chômage au sens large.

### Chômage et éducation

D'une façon générale, les études ne semblent en rien être une garantie contre le chômage. Pour les hommes, les taux de chômage parmi les plus éduqués ne se distinguent pas significativement des taux observés parmi ceux qui ne sont jamais ou très peu allés à l'école (Graphique 4-2). Pour les femmes, c'est même le résultat inverse qui s'observe : le taux de chômage des femmes qui ne sont jamais allées à l'école est significativement plus faible que celui des femmes ayant déjà été scolarisées (20% contre 56% pour les femmes ayant étudié au lycée). Une interprétation est que les femmes les moins éduquées, devant la saturation du marché du travail djiboutien, renoncent plus facilement à travailler que les femmes les plus éduquées et entrent plus volontiers dans l'inactivité. Ce résultat met en avant la difficile insertion des jeunes femmes éduquées, qui ne parviennent que très difficilement à trouver une activité qui répondrait à leurs attentes mais qui ne renoncent pas pour autant à exercer une telle activité. Maîtriser le français, l'arabe ou l'anglais ne diminue pas non plus la probabilité d'être au chômage.

**Graphique 4-2 : Taux de chômage au sens large selon le genre et le niveau d'éducation**



Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

### Persistance du chômage

Un autre résultat marquant de cette analyse est que 70% des chômeurs, soit près de 2 300 individus, sont des primo-demandeurs, c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais exercé d'activité professionnelle. Par ailleurs, la durée du chômage observée est particulièrement longue, à savoir 8 ans et 8 mois. Ces deux résultats montrent que le chômage dans ces quartiers de Balbala n'est pas un phénomène transitoire. Bien au contraire, il est extrêmement persistant, ce qui implique une très faible probabilité de pouvoir en sortir.

Une analyse plus poussée des durées de chômage renforce ce constat. D'après le Tableau 4-2, la durée du chômage est tout aussi longue pour les individus qui ont déjà exercé une activité. Ainsi, le chômage suivant la perte d'un emploi n'est pas transitoire comme on l'observe généralement dans les autres pays mais devient permanent. En revanche, un niveau d'étude élevé, au moins égal au

lycée, s'il ne prémunit pas contre le chômage semble en diminuer la durée. Ceci est surtout vrai pour les jeunes adultes, les différences n'étant plus significatives pour les classes d'âges supérieures à 34 ans. Ainsi, les jeunes adultes au niveau d'éducation élevé sont tout autant que les autres touchés par le chômage mais ce chômage semble plus transitoire (d'une durée d'environ 3 ans pour les jeunes de 25-34 ans ayant au moins fréquenté le lycée). Il faut cependant nuancer ce dernier résultat car ces chiffres peuvent masquer une entrée plus tardive sur le marché du travail du fait de plus longues études.

**Tableau 4-2 : Durée moyenne du chômage selon le précédent statut d'activité, l'âge, le genre et le niveau d'éducation**

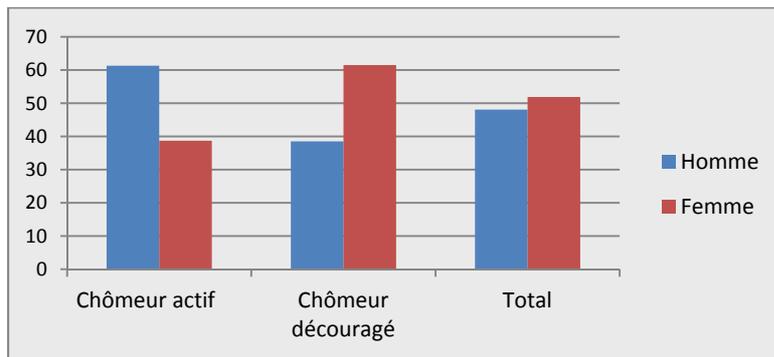
		Durée moyenne	Intervalle de confiance	
<b>A déjà travaillé</b>		8,4	7,2	9,6
<b>Primo-demandeur</b>		8,8	8,0	9,6
<b>25-34 ans</b>		6,4	5,8	7,0
<b>35-44 ans</b>		10,7	9,4	12,0
<b>45-54 ans</b>		12,5	10,1	14,8
<b>55 ans et plus</b>		15,2	10,4	20,1
<b>Hommes</b>	<b>Jamais scolarisé</b>	9,5	7,9	11,0
	<b>Primaire incomplet</b>	11,7	6,0	17,4
	<b>Primaire complet</b>	8,7	7,3	10,2
	<b>Collège</b>	7,1	5,9	8,2
	<b>Lycée</b>	5,0	3,0	7,0
	<b>Supérieur</b>	4,0	1,5	6,4
<b>Femmes</b>	<b>Jamais scolarisé</b>	10,2	8,7	11,7
	<b>Primaire incomplet</b>	10,1	6,4	13,7
	<b>Primaire complet</b>	8,9	7,3	10,5
	<b>Collège</b>	7,3	5,2	9,3
	<b>Lycée</b>	5,6	3,7	7,5
	<b>Supérieur</b>	2,7	1,5	3,8

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

#### *Recherche d'emploi et chômeurs découragés*

Parmi les chômeurs, plus de la moitié (59%) sont des chômeurs découragés, c'est-à-dire qu'ils ont renoncé à chercher du travail. Le découragement est un phénomène majoritairement féminin, comme le montre le Graphique 4-3 : 62% des chômeurs découragés sont des femmes et, à l'inverse, 61% des chômeurs actifs sont des hommes. Par ailleurs, il touche plus fortement les personnes les moins éduquées (48% des chômeurs découragés ne sont jamais allés à l'école contre 30% pour les chômeurs actifs). En revanche, le découragement n'est pas lié à la classe d'âge d'appartenance, ni au fait d'avoir déjà exercé un emploi, ni à la durée du chômage.

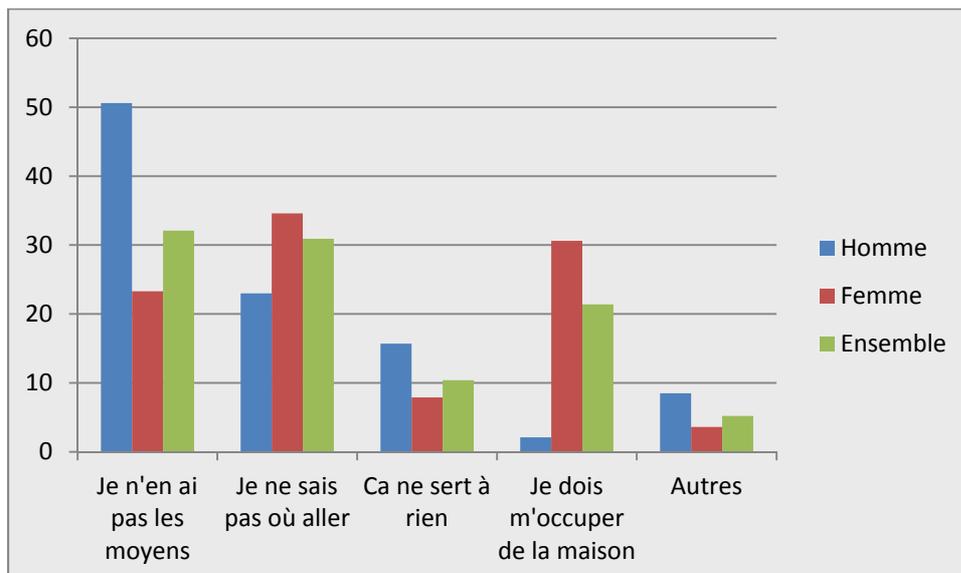
**Graphique 4-3 : Part des hommes et des femmes parmi les chômeurs, selon le type de chômage**



Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

La principale raison évoquée par les chômeurs découragés pour ne pas chercher activement du travail est le coût engendré par la recherche. Le coût moyen de la recherche, uniquement pour se déplacer est en effet de 472 FDJ par semaine, soit 5% du revenu moyen de la zone. La seconde raison, avancée pratiquement aussi fréquemment que la première, est le manque d'accès à l'information (« je ne sais pas où m'adresser »). En distinguant les hommes des femmes, il apparaît (Graphique 4-4) que la raison du découragement diffère grandement entre les genres. Les hommes renoncent à chercher du travail car pour la moitié d'entre eux ils estiment ne pas avoir les moyens de se déplacer. Cette réponse n'est pourtant pas très corrélée aux revenus connus du ménage puisque les hommes vivant dans des ménages dans lequel il n'y a aucun revenu d'activité ni pension ou bourse n'avance pas plus souvent cette réponse que ceux vivant dans des ménages avec des actifs occupés ou pensionnaires. Les femmes en revanche renoncent à chercher du travail principalement car elles ne savent pas où s'adresser (35% d'entre elles) et ensuite car les tâches domestiques prennent le pas sur le temps qu'elles pourraient consacrer à cette recherche (31% d'entre elles).

**Graphique 4-4 : Raisons invoquées du découragement selon le genre**



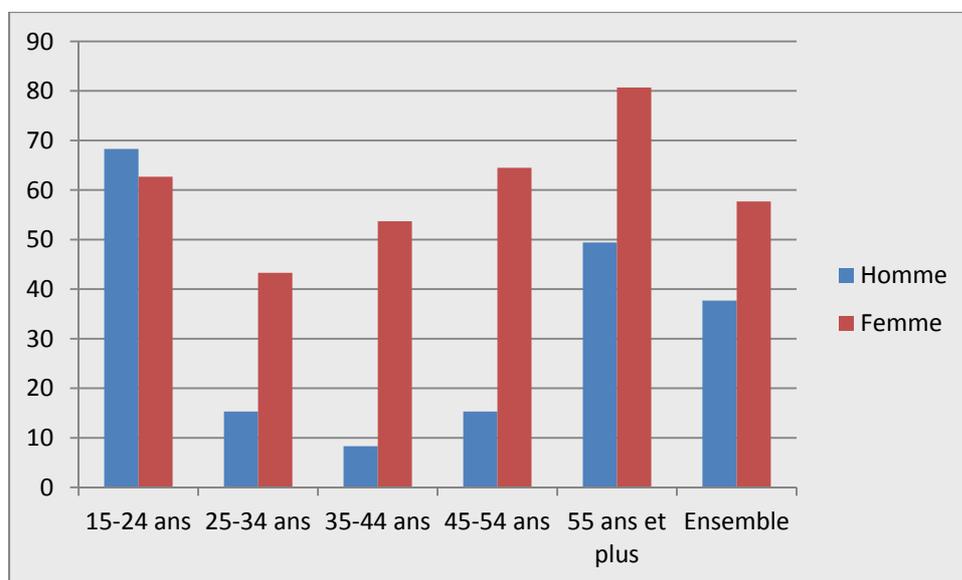
Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

Si l'on s'intéresse maintenant aux chômeurs qui cherchent activement du travail, leurs efforts pour trouver du travail semble conséquent puisqu'ils se déplacent en moyenne 3,6 fois dans la semaine pour démarcher des employeurs ou chercher de l'information. Les habitants des quartiers de Balbala doivent pour la plupart se rendre dans le centre-ville pour chercher du travail : 85% des déplacements se font vers le Plateau. Le mode de recherche privilégié est de loin de faire appel aux relations personnelles (91% des chômeurs actifs y ont recours), et dans une moindre mesure de démarcher directement les employeurs (58% des chômeurs actifs le font), et de lire les petites annonces (50%). L'ANEFIP joue un rôle marginal dans la recherche d'emploi puisque seulement 36% des chercheurs d'emploi y sont inscrits. Ce faible taux d'inscription s'explique essentiellement par une méconnaissance de l'institution : 41% des chômeurs actifs ne connaissent pas son existence, 21% la connaissent mais ignorent les démarches pour s'y inscrire. Cependant, une part non négligeable (35%) ne croit pas en son efficacité.

### 4.3 Qui sont les inactifs ?

La part des inactifs dans la population est dans les quartiers du projet PDUI est extrêmement élevée puisque 48% des individus âgés de 15 ans et plus sont inactifs<sup>6</sup>, comme le montre le Tableau 4-1. L'inactivité présente deux caractéristiques notables. Ce phénomène est tout d'abord principalement féminin : 58% des femmes de plus de 15 ans sont inactives contre 38% des hommes. Si l'on ne s'intéresse qu'à la population la plus à même de travailler (les 25-49 ans), l'inactivité est marginale parmi les hommes (12%) et toujours très élevée parmi les femmes (49%).

Graphique 4-5 : Taux d'inactivité selon le genre et l'âge



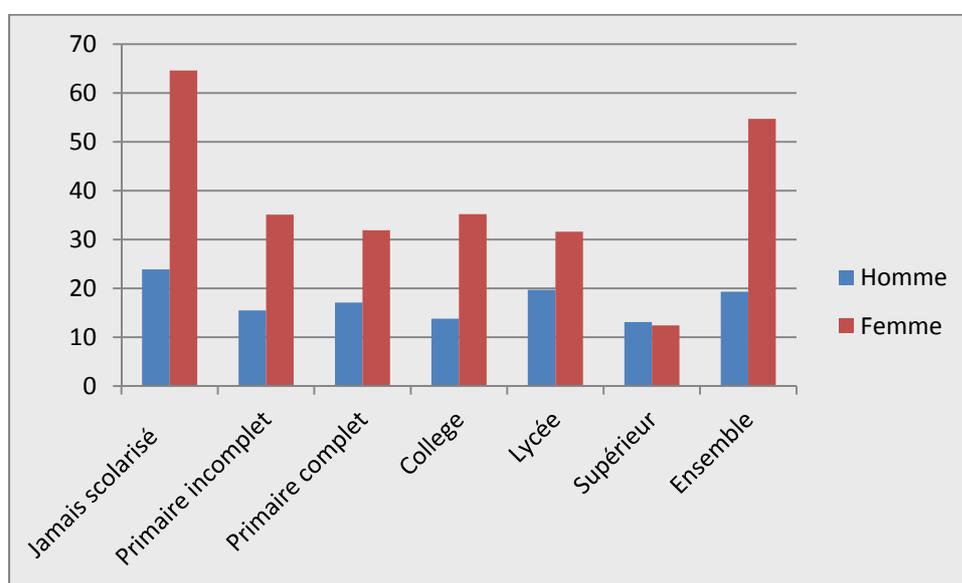
Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

<sup>6</sup> En excluant les chômeurs découragés

La seconde spécificité de l'inactivité dans les quartiers de Balbala étudiés est son ampleur parmi les jeunes: plus de 65% des jeunes (15-24 ans) sont inactifs (Graphique 4-5). Cette inactivité très élevée ne s'explique que partiellement par le fait que les jeunes soient scolarisés. En effet, parmi eux, seulement la moitié est encore scolarisée. Ainsi, presque la moitié des jeunes (42%) n'exercent aucune activité, qu'elle soit professionnelle ou scolaire. Comprendre l'usage que font les jeunes de leur temps mériterait une étude plus poussée.

Tout comme pour le chômage, l'inactivité concerne principalement les femmes peu éduquées. Pour les hommes, l'inactivité et le niveau d'études ne sont pas liés alors que pour les femmes, l'inactivité est très concentrée parmi les femmes n'ayant jamais été scolarisées : presque les deux tiers d'entre elles sont inactives

**Graphique 4-6 : Taux d'inactivité selon le genre et le niveau d'éducation**

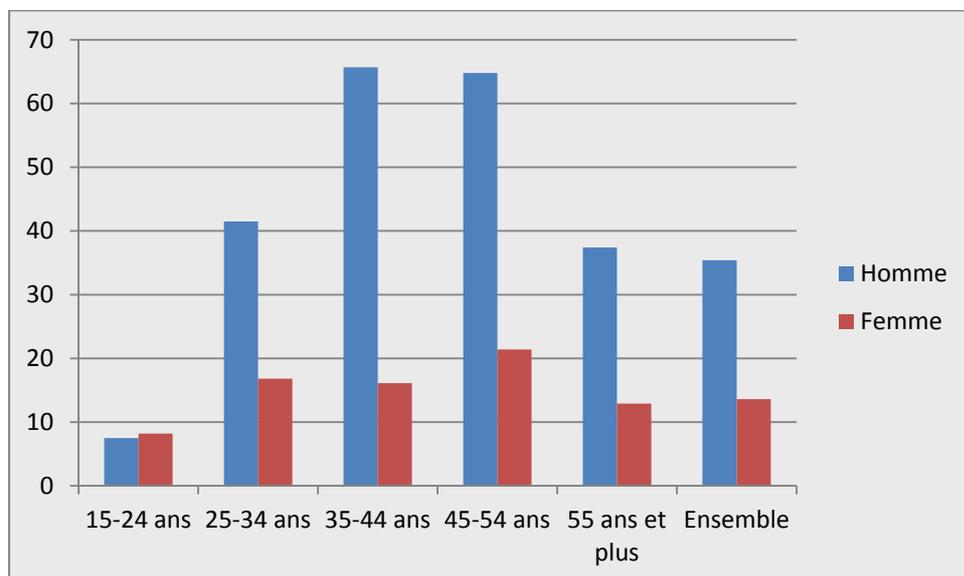


Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

#### 4.4 Qui sont les actifs occupés ?

Comme il l'a été mentionné supra, moins d'un quart (24%) de la population des quartiers étudiés de Balbala âgée de plus de 15 ans exerce une activité. Ce taux extrêmement faible d'activité est le corolaire d'un taux d'inactivité très élevé des femmes et de l'importance du taux de chômage. Le taux d'activité le plus élevé se retrouve parmi les hommes âgés de 35 à 55 ans (Graphique 4-7). A l'inverse, les jeunes et les femmes, en particulier les moins éduquées, sont pratiquement exclus du marché du travail. Les individus ayant bénéficié d'une éducation supérieure ont un taux d'activité significativement supérieur aux autres, de 79% pour les hommes et de 38% pour les femmes. Mais leur part dans la population reste marginale (moins de 5%).

Graphique 4-7 : Taux d'activité selon le genre et l'âge



Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

La diversité des activités professionnelles exercées par les habitants des quartiers PDUI est très restreinte puisqu'à elles seules, neuf professions couvrent presque les deux tiers des professions exercées. Les professions les plus représentées pour les femmes sont celles de vendeuses, à l'étal ou ambulantes, et domestiques, représentant respectivement 39% et 28% des femmes actives occupées. Ainsi, plus des deux tiers des femmes exercent l'une ou l'autre de ces professions. Pour les hommes, les métiers les plus représentés sont ceux de militaire (13%), gardien (11%), chauffeur (11%), éboueur (8%), ouvrier du bâtiment (5%) et policier, vendeur en magasin, vendeur à l'étal (4% chacun).

**Tableau 4-3 : Répartition de la population active occupée selon les professions et secteurs d'activité**

		% des actifs occupés	Hommes	Femmes
<b>Professions</b>	<b>Vendeur à l'étal et ambulant</b>	14,0	4	39,4
	<b>Militaire</b>	9,3	12,7	0,5
	<b>Domestique</b>	8,2	0,4	28,2
	<b>Gardiens</b>	8,1	11	0,6
	<b>Chauffeur</b>	7,9	10,8	0,5
	<b>Eboueur</b>	5,9	8,2	0
	<b>Vendeur en magasin</b>	4,6	4,1	5,6
	<b>Ouvrier du bâtiment</b>	3,7	5,2	0
	<b>Gendarme, policier</b>	3,03	4,2	0
<b>Total</b>		64,7	60,6	74,8
<b>Secteurs</b>	<b>Manufacture</b>	7,1	4,7	13,1
	<b>Services</b>	34,2	32,8	37,7
	<b>Commerce</b>	19,4	11,7	39,1
	<b>Transport</b>	19,1	24,4	5,6
	<b>Construction</b>	5,8	7,4	1,7
	<b>Armée, police</b>	12,3	16,3	2,2
	<b>Agriculture</b>	1,4	1,9	0
	<b>Autre</b>	0,8	0,8	0,6
<b>Total</b>		100	100	100
<b>Statut</b>	<b>Travailleur à son propre compte</b>	18,8	9,5	42,4
	<b>Patron</b>	1,4	2	0
	<b>Salarié</b>	75,1	86	47,4
	<b>Apprenti</b>	0,3	0,4	0
	<b>Travaille pour la famille</b>	4,4	2,2	10,1
<b>Total</b>		100	100	100
<b>Type d'entreprise</b>	<b>Entreprise, adm. publiques</b>	41,8	44,2	30,6
	<b>Entreprise privée</b>	48,5	51,5	34,9
	<b>Entreprise associative</b>	0,9	0,6	2,3
	<b>Un ménage</b>	8,7	3,7	32,2
<b>Total</b>		100	100	100
<b>Revenu</b>	<b>Mensuel moyen (FDJ)</b>	45 754	52 337	29 182
	<b>Horaire moyen (FDJ)</b>	230	265	145
<b>Part des travailleurs exerçant une activité secondaire</b>		1,7	2,4	0

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

Si l'on s'intéresse aux secteurs d'activité, le secteur des services est largement le plus représenté, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, réunissant un tiers de la population active occupée. Viennent ensuite le transport et le commerce, le premier étant majoritairement masculin, le second féminin, puis l'armée et la police. On notera la faiblesse des activités manufacturières que n'occupent que 7% de la population active et principalement des femmes.

Dans l'ensemble, la population active occupée des quartiers étudiés de Balbala est très majoritairement salariée (à hauteur de 75%). Cependant, là encore, les différences entre hommes et femmes sont très marquées, les hommes étant très majoritairement des salariés (plus de 5 hommes sur six sont salariés contre une femme sur deux) alors que les femmes sont tout autant salariées qu'indépendantes. Cette différenciation selon le genre se reflète également dans le type d'entreprise dans laquelle l'activité est exercée. Alors que les hommes travaillent majoritairement dans une entreprise privée, et pour 44% d'entre eux dans une administration publique, un tiers des femmes travaillent pour un ménage. Les écarts de rémunération entre hommes et femmes sont par ailleurs très élevés, les hommes gagnant en moyenne le double des femmes. Cependant, ces écarts reflètent plutôt des niveaux d'éducation et des degrés d'informalité du travail différenciés entre hommes et femmes<sup>7</sup>.

Enfin, la proportion de travailleurs exerçant une activité secondaire est négligeable. Elle est égale à 2% pour les hommes et est nulle pour les femmes.

### *Emploi et informalité*

Un des impacts attendus du projet PDUI est la diminution de l'emploi informel dans les quartiers couverts par le projet. C'est pourquoi il est important d'analyser la répartition des travailleurs entre le secteur formel et le secteur informel. Le secteur informel est défini dans l'enquête de référence du projet PDUI selon les critères suivants :

- (i) travailler dans une entreprise qui n'est enregistrée ni au registre du commerce, ni à la patente ni aux impôts (entreprise informelle)
- (ii) être salarié dans une entreprise sans contrat de travail (emploi informel)

Le Tableau 4-4 compare les caractéristiques des travailleurs du secteur formel ou exerçant un emploi informel à celles des travailleurs du secteur informel, ainsi que les caractéristiques de l'activité exercée. Il ressort de l'analyse de ce tableau plusieurs faits marquants. Tout d'abord, la part du secteur et de l'emploi informels est très faible, au regard de ce que l'on observe généralement dans les pays en développement, en particulier dans les zones très pauvres. Seulement 25% des travailleurs peuvent être considérés comme informels. A titre d'exemple, dans les capitales économiques de l'UEMOA, avec les mêmes concepts et outils de mesure, cette proportion est de 76%<sup>8</sup>. Ensuite, l'informalité est beaucoup plus présente dans l'activité féminine : 56% des femmes exercent une activité informelle contre seulement 13% des hommes. Un troisième constat est que l'informalité décroît avec le niveau d'éducation. Le taux d'informalité est très élevé parmi les travailleurs n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant pas complété le cycle primaire (42% et 39% respectivement) alors qu'il est marginal pour les autres niveaux d'éducation. On n'observe donc pas un phénomène fréquent dans les pays en développement, à savoir celui des jeunes diplômés qui

---

<sup>7</sup> Lorsque l'on régresse le salaire horaire selon le genre, l'âge et le niveau d'études atteint et le secteur institutionnelle, pour tester l'effet d'être une femme sur le niveau des rémunérations à niveau d'éducation égal, à âge égal et à même secteur institutionnel, la variable genre n'est plus significative.

<sup>8</sup> Brilleau A., Roubaud F. Torelli C., 2005, « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité, enquête 1-2-3 Phase 1 » Statéco n°99, p.43-64.

exercent une activité informelle en attendant de s'insérer dans le secteur formel. L'informalité touche uniformément les différentes classes d'âge, à l'exception notable des plus jeunes, les 15-24 ans, dont le taux d'informalité est supérieur de 10 points à celui des autres classes d'âge. Par ailleurs, certains secteurs d'activité concentrent l'activité informelle. Il s'agit du secteur manufacturier et du commerce où le taux d'informalité dépasse les 50%. A eux deux, ces secteurs réunissent 55% des emplois informels. Si l'on ajoute le secteur des services, c'est 84% des emplois informels qui sont couverts.

**Tableau 4-4 : Répartition de la population active occupée selon le secteur institutionnel**

Caractéristiques des actifs occupés		Informel	Formel	Ensemble
	<b>Ensemble (%)</b>	25,4	74,6	100
<b>Genre</b>	<b>Masculin</b>	13,3	86,7	100
	<b>Féminin</b>	56,3	43,7	100
<b>Education</b>	<b>Jamais scolarisé</b>	41,5	58,5	100
	<b>Primaire incomplet</b>	39,4	60,6	100
	<b>Primaire complet</b>	16,6	83,4	100
	<b>Collège</b>	5,5	94,5	100
	<b>Lycée</b>	7,3	92,7	100
	<b>Supérieur</b>	0	100	100
<b>Classe d'âge</b>	<b>15-24 ans</b>	37,3	62,7	100
	<b>25-34 ans</b>	23,3	76,7	100
	<b>35-44 ans</b>	23,7	76,3	100
	<b>45-54 ans</b>	23,5	76,5	100
	<b>+ 54ans</b>	26,1	73,9	100
<b>Langue</b>	<b>Afar</b>	25,4	74,6	100
	<b>Somali</b>	25,4	74,6	100
<b>Secteur</b>	<b>Manufacture</b>	54,4	45,6	100
	<b>Services</b>	21,2	78,8	100
	<b>Commerce</b>	52,6	47,4	100
	<b>Transport</b>	6,4	93,6	100
	<b>Construction</b>	41	59	100
	<b>Armée, police</b>	0	100	100
	<b>Agriculture</b>	9,1	90,9	100
	<b>Autre</b>	54,5	45,5	100
<b>Revenu</b>	<b>Mensuel moyen (FDJ)</b>	17 058	55 652	45 754
	<b>Horaire moyen (FDJ)</b>	88	280	230
	<i>Selon le niveau d'éducation</i>			
	<b>Jamais scolarisé</b>	73	187	140
	<b>Primaire incomplet</b>	118	209	171
	<b>Primaire complet</b>	99	249	224
	<b>College</b>	217	248	246
	<b>Lycée</b>	165	473	448
	<b>Supérieur</b>		583	583
<b>Nombre d'heures hebdomadaire (moy)</b>		53	54	54
<b>Part du sous-emploi visible (%)</b>		2,1	1,3	1,5

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

Une autre caractéristique de l'emploi informel est sa précarité, en termes de revenu, relativement au secteur formel : un travailleur du secteur informel gagne environ trois fois moins qu'un travailleur du secteur formel, que l'on considère son revenu mensuel ou sa rémunération horaire. Les inégalités restent très élevées si l'on compare des travailleurs ayant le même niveau d'étude, sauf peut-être parmi les travailleurs ayant suivi des études jusqu'au collège. Le nombre d'heures travaillées hebdomadaire est cependant sensiblement le même dans les deux secteurs institutionnels.

Dans les pays en développement, les marchés de l'emploi sont souvent caractérisés par des niveaux très élevés de sous-emploi. Le sous-emploi est un concept élaboré pour refléter la sous-utilisation des capacités productives de la force de travail. Il traduit une situation où l'emploi est insuffisant pour une personne, en quantité (sous-emploi visible) ou en qualité (sous-emploi invisible). Nous considérons ici le sous-emploi visible, défini selon le BIT comme l'insuffisance du volume de l'emploi. La norme qui a été ici choisie est la plus répandue internationalement, celle situant le seuil de sous-utilisation de la force de travail à 35 heures travaillées par semaine. Un travailleur travaillant moins de 35 heures par semaine et souhaitant travailler plus est donc considéré en situation de sous-emploi. Il apparaît que le sous-emploi est dans le contexte de Balbala un phénomène plus que marginal puisqu'il concerne moins de 2% de la population active occupée. A l'inverse, le nombre d'heures hebdomadaires travaillées est en moyenne très élevé, à savoir 54 heures. Le sous-emploi est souvent dans les pays en développement la principale variable d'ajustement des déséquilibres du marché du travail. Sa faiblesse, ainsi que l'importance du chômage montrent que ce n'est pas le cas à Balbala, le chômage étant un meilleur indicateur des déséquilibres sur le marché du travail djiboutien. Les observations faites sur le marché du travail djiboutien plaident pour y ajouter l'inactivité féminine au vu de son importance, de la prédominance des femmes parmi les chômeurs découragés et de la charge de travail des emplois à Djibouti. Ces résultats suggèrent en effet que les femmes ne sont pas en mesure de combiner une activité rémunérée qui suppose de travailler en moyenne 54 heures par semaine et des activités domestiques, ce qui les mène à un découragement dans leur recherche d'emploi, voir à renoncer totalement à exercer une activité professionnelle.

## 5 Accès au soin et niveau de santé des enfants

Pour connaître les conditions d'accouchement des femmes ainsi que l'état de santé des enfants et la prévalence des vaccinations dans la population infantile, le protocole d'enquête a prévu d'enquêter chaque femme ayant donné naissance à des enfants âgés de moins de 6 ans, ou ayant à leur charge de tels enfants.<sup>9</sup> C'est ainsi qu'on dispose de ces informations sur 450 femmes et enfants, dont 277 dans la zone d'intervention du projet PDUI et 169 dans la zone témoin. A l'échelle du quartier les 277 enfants interrogés représentent 1 900 enfants.

---

<sup>9</sup> Le choix de l'enfant enquêté est issu d'un tirage aléatoire de l'enfant parmi les enfants à charge de la femme interrogée.

## 5.1 Couverture vaccinale des enfants de moins de 5 ans

En grande majorité (87,6%), les enfants disposent d'un carnet de vaccination. Pour seulement la moitié d'entre eux, il a été possible aux enquêteurs de voir le document et de relever les informations sur les vaccinations effectuées. Cependant, pour les ménages ne pouvant produire le carnet, il a été demandé à la mère de l'enfant si chacun des vaccins avait été administré à son enfant.

Le Tableau 5-1 et le présente les taux de vaccination des enfants de moins de 6 ans pour chacune des classes d'âge et pour différents vaccins, en tenant compte des relevés sur les carnets et des déclarations des mères. Il apparaît que les taux de vaccination sont assez élevés. C'est ainsi que, par exemple plus de 95% des enfants ont reçu le vaccin BCG, presque 90% le vaccin de la polio à la naissance et 93,5% quatre injections du vaccin de la polio. Ces taux de vaccination sont bien supérieurs à ceux observés en moyenne nationale en 2006 par l'enquête EDIM (Enquête Djiboutienne à Indicateurs Multiples). Le rapport de cette enquête indique que seulement 49,8% des enfants de 12 à 23 mois ont reçu le vaccin de la polio, contre 89,7% dans le cas présent, celui de la rougeole 73,5% contre 82,6% dans le cas présent. Par ailleurs, nous n'observons de différence selon le sexe des enfants, les filles bénéficient autant des vaccinations que les garçons.

**Tableau 5-1 : Taux de vaccination des enfants de 0 à 5 ans (en%)**

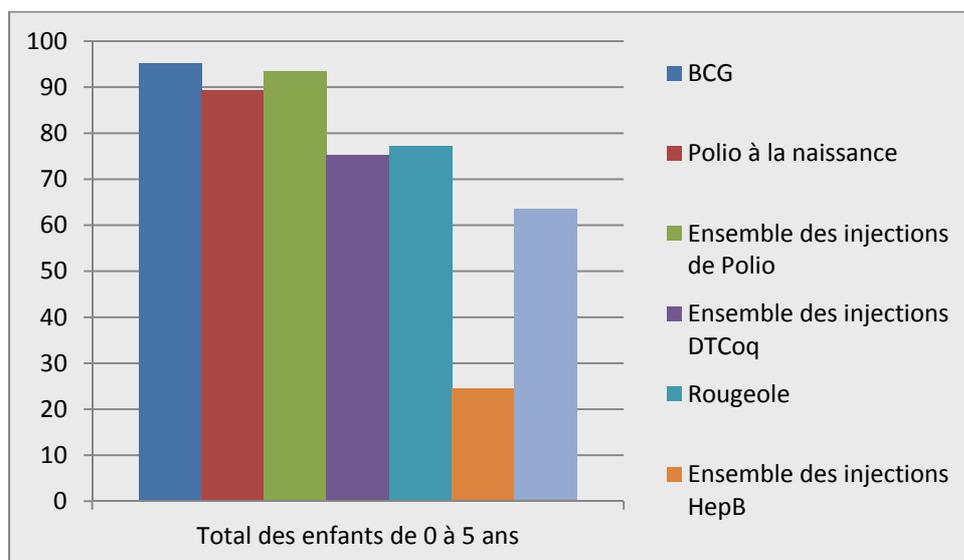
Age des enfants	BCG	Polio à la naissance	Ensemble des injections de Polio (4 injections)	Ensemble des injections DTCoq (3 inj.)	Rougeole	Ensemble des injections HepB (3 inj.)	Vitamine
De 0 à 11 mois	96,9	87,8	90,3	56,6	32,7	39,2	12
De 12 à 23 mois	95,7	82,7	89,7	69,8	82,6	29,7	73,8
De 24 à 35 mois	88,9	91,3	95,5	79,1	98,6	25,4	76,5
De 36 à 47 mois	96,8	94	95,8	89,8	89,6	0	84,3
De 48 à 60 mois	97,8	94	97,9	87,7	91,9	7,2	86,4
<b>Total</b>	95,3	89,4	93,5	75,3	77,2	24,5	63,6

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

Pour 48,5% des enfants, les mères font vacciner leur enfant dans un centre de santé et pour 46,8% à l'hôpital. Les centres de santé les plus fréquentés sont l'Hôpital italien (26,4%), le centre de santé de Arhiba (28,3%), le centre de santé d'Hayableh (13,0%) et celui de Einguela (7,2%).

Ces taux élevés de vaccination peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs : i/un environnement urbain sanitaire de bonne qualité auquel les habitants du quartier ont finalement accès assez facilement (que ce soit l'hôpital central ou bien les centres de santé environnant) ; ii/ une sensibilisation importante des mères à l'importance de la vaccination des enfants : 67% des ménages de la zone PDUI ont été sensibilisés à cette question, soit par la visite d'une personne chez eux (34%), à la radio (31,0%), au centre de santé (16,7%) ou bien par une association (11,7%).

Graphique 5-1 : Taux de vaccination des enfants de 0 à 5 ans.



Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

## 5.2 Incidence des diarrhées et des épisodes de fièvres chez les enfants de moins de 5 ans

### 5.2.1 Diarrhées

Sur les 1 900 enfants de la zone, 8,8% ont souffert au moins une fois de diarrhées<sup>10</sup> durant le mois précédent l'entretien, soit environ 170 enfants. Ce taux global est, à l'inverse des taux de vaccination, supérieur à celui relevé en moyenne nationale par l'EDIM 2006 qui est égal à 4,5%. Soit cette différence provient de conditions d'accès à l'eau et de conditions d'hygiène du quartier PDUI particulièrement difficiles, soit du fait d'une différence méthodologique dans les deux enquêtes, l'EDIM posait cette question sur les 15 derniers jours et non sur le dernier mois ce qui pourrait expliquer les taux supérieurs observés dans la zone PDUI. Le Tableau 5-2 révèle que la diarrhée touche plus les enfants de moins d'un an que les autres classes d'âge, la prévalence pour les plus jeunes s'élevant à 16,5%.

L'accès aux soins semble assez important, comme dans le cas des vaccinations. Dans 86,1% des cas de diarrhées, l'enfant a été examiné par une personne du corps médical, pour moitié à l'hôpital et l'autre moitié dans un centre de santé. Dans le cas présent, les centres de santé les plus visités sont l'Hôpital italien (35,4%), le centre de santé d'Hayableh (13,8%) et le centre de santé SMI 2 du quartier 6 (13,4%). Dans les ¾ des cas, un sachet de réhydratation a été donné gratuitement à l'enfant principalement pour les enfants qui ont été examinés dans un centre de santé. Là encore, on n'observe pas de différence de soins entre les garçons et les filles souffrant de problèmes de

<sup>10</sup> Un enfant est déclaré avoir la diarrhée lorsqu'il a du faire au moins trois selles liquides par jour ou bien s'il y a du sang dans ses selles.

diarrhées. Comme précédemment sur les bienfaits de la vaccination, les ménages semblent bien sensibilisés aux questions d'hygiène : 57% d'entre eux ont été sensibilisés à ces questions, essentiellement par la radio et la télévision.

**Tableau 5-2 : Incidence d'épisodes de diarrhée chez les enfants de 0 à 5 ans (en %)**

Age des enfants	% d'enfants ayant eu au moins un épisode de diarrhée* au cours du mois dernier
De 0 à 11 mois	16,5
De 12 à 23 mois	9,4
De 24 à 35 mois	10
De 36 à 47 mois	6,3
De 48 à 60 mois	0
<b>Total</b>	<b>8,8</b>

\* Un enfant est déclaré avoir la diarrhée lorsqu'il a du faire au moins trois selles liquides par jour ou bien s'il y a du sang dans ses selles.

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

### 5.2.2 Incidence de la fièvre et usage des moustiquaires

Il apparaît, dans le Tableau 5-3 que les épisodes de fièvre sont plus fréquents que ceux de la diarrhée. 21% des enfants interrogés, soit environ 400 enfants ont eu de la fièvre durant le mois précédent. Ce sont les enfants entre 12 et 23 mois qui en ont le plus soufferts (30,4% d'entre eux). Etrangement ces taux sont bien supérieurs à ceux observés par l'EDIM 2006 qui dénotait que seulement 5,9% des enfants en moyenne nationale et 6,3% sur le district de Djibouti ont connu un épisode de fièvre durant les 15 derniers jours.

69% des enfants de 0 à 5 ans qui ont eu de la fièvre ont été examinés, pour 40% à l'hôpital et pour 60% dans un centre de santé. Les centres de santé les plus visités dans le cas présent sont l'hôpital italien (40,7% des cas), le centre de santé d'Arhiba (19,4%) et le centre de santé Einguela (15,1%). Encore une fois, nous n'observons pas de différences significatives d'accès aux soins entre les filles et les garçons. Pour les rares cas de fièvre qui n'ont pas été examinés, la principale raison évoquée est que cela n'avait pas été jugé nécessaire (et non que le centre était trop loin, ou que la personne ne savait pas où aller, ou bien que la personne n'avait pas assez d'argent).

Presque 80% des enfants dorment habituellement sous une moustiquaire. Cependant, seuls 11,6% des enfants dorment sous une moustiquaire traitée, c'est-à-dire une moustiquaire imprégnée d'un insecticide depuis moins de 12 mois. Ce taux est dix fois plus élevé que celui observé par l'EDIM 2006 en moyenne nationale et sur le district de Djibouti. On peut, toutefois le considéré comme insuffisant étant donné que les ménages déclarent pour plus de 53% d'entre eux avoir bénéficié de campagne de sensibilisation à l'usage des moustiquaires. Ces campagnes devraient probablement être orientées vers une sensibilisation accrue à l'usage des insecticides, à moins que le coût de ces

derniers ne soit un frein au traitement des moustiquaires. L'enquête ne nous permet pas d'apporter des éléments d'éclaircissement sur ce dernier point.

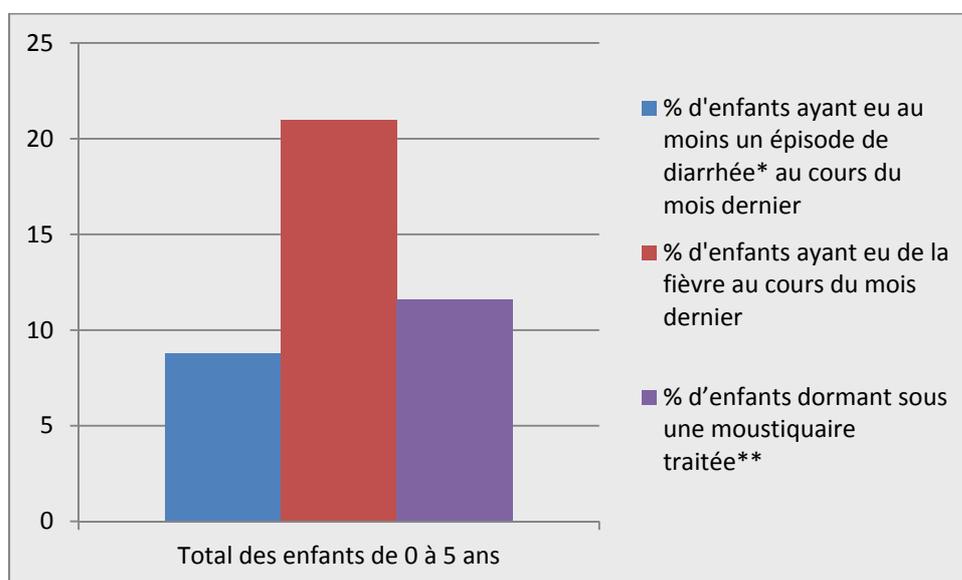
**Tableau 5-3 : Incidence d'épisodes de fièvre et usage des moustiquaires pour les enfants de 0 à 5 ans (en %)**

Age des enfants	% d'enfants ayant eu de la fièvre au cours du mois dernier	% d'enfants dormant sous une moustiquaire	% d'enfants dormant sous une moustiquaire traitée*
De 0 à 11 mois	19,3	68,8	8,8
De 12 à 23 mois	30,4	83,1	7,8
De 24 à 35 mois	17,9	82,0	10,4
De 36 à 47 mois	13,2	81,2	11,7
De 48 à 60 mois	22,1	84,4	20,6
<b>Total</b>	<b>21,0</b>	<b>79,5</b>	<b>11,6</b>

\* Une moustiquaire traitée est définie comme une moustiquaire traitée avec un insecticide depuis moins de 12 mois.

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

**Graphique 5-2 : prévalence des diarrhées et de la fièvre chez les enfants de 0 à 5 ans.**



\* Un enfant est déclaré avoir la diarrhée lorsqu'il a du faire au moins trois selles liquides par jour ou bien s'il y a du sang dans ses selles.

\*\* Une moustiquaire traitée est définie comme une moustiquaire traitée avec un insecticide depuis moins de 12 mois.

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

## 6 Sécurité

Le processus participatif ayant conduit à la définition du projet PDUI avait mis en avant la sécurité dans les quartiers 12, 14 et 15 de Balbala comme l'un des problèmes à régler en priorité. C'est pourquoi le projet PDUI prévoit l'installation d'un poste de police au cœur de ces quartiers, permettant une plus grande rapidité d'intervention de la police, renforcée par l'aménagement des voiries secondaires autorisant la circulation de voitures de police. Cette rapidité d'intervention vise à avoir un effet dissuasif sur les malfaiteurs, de même que l'éclairage des voiries secondaires. Par conséquent, un impact attendu du programme est une diminution de l'insécurité dans le quartier, cet impact devant être mesuré par la baisse de la part des ménages victimes de vols ou d'agression.

Grâce à l'enquête de référence PDUI, il est possible de déterminer l'ampleur du problème de l'insécurité dans les quartiers couverts par le projet PDUI et savoir qui en sont les victimes. A chaque ménage a été posée la question suivante : « Au cours de l'année passée, avez-vous été victime d'un vol, de jets de pierre ou autre agression physique ? ».

Le premier résultat de l'enquête est que les problèmes d'insécurité, si on les mesure à l'aune de la part des ménages victimes de vols, de jets de pierre ou autres agressions physiques, sont marginaux : seulement 4,7% des ménages ont été victimes de tels incidents, soit 214 ménages parmi les 4 576 que compte la zone couverte par le projet. De plus, les problèmes d'insécurité sont assez localisés. Des ménages ont déclaré avoir été victimes de vol ou d'agression dans 15 des 53 zones de dénombrement des quartiers PDUI et les problèmes d'insécurité semblent concentrés dans 9 des 53 zones<sup>11</sup>. Les victimes de ces actes ont été touchées dans d'égale proportion dans leur logement et dans leur quartier. Seulement 5% d'entre elles ont été agressées en dehors de leur quartier.

Le constat d'un problème d'insécurité de faible ampleur est renforcé par la perception qu'en ont les ménages. 93% d'entre eux se sentent en sécurité dans leur quartier, aussi bien le jour que la nuit. L'insécurité est par ailleurs plutôt nocturne puisque parmi ceux qui la ressentent, les deux tiers considèrent que c'est un danger uniquement la nuit. Il existe par ailleurs une corrélation entre le fait d'avoir été victime d'un acte de violence et le sentiment d'insécurité. Parmi ceux qui se sentent en insécurité, un quart ont été victimes d'un acte de violence, contre 2% parmi ceux qui se sentent en sécurité.

Un troisième résultat va dans le sens du peu d'insécurité vécue dans les quartiers du projet PDUI. Il a été demandé aux ménages pendant l'enquête s'ils souhaitaient déménager dans un autre quartier s'ils en avaient le choix. Les résultats montrent un attachement fort au quartier puisque seulement 21% des ménages souhaiteraient déménager, sachant que parmi eux pratiquement les trois quart sont des locataires. Parmi les critères justifiant la volonté de déménager, l'insécurité arrive en bon dernier. Il est avancé dans seulement 4% des cas, loin derrière le prix des loyers (25%) et le manque d'infrastructures (16%).

---

<sup>11</sup> Dans ces neuf zones, plus de 10% des ménages enquêtés du quartier se plaignent d'avoir été victimes d'un viol ou d'une agression.

Si, contrairement à ce qui ressortait lors des échanges à l'intérieur des quartiers lors du processus participatif, l'insécurité est assez peu répandue dans les quartiers de Balbala, il est vrai qu'en revanche la force d'intervention pour résoudre ces problèmes est très limitée. En effet, lorsqu'un incident a eu lieu dans le quartier, la police n'est intervenue que dans un quart des cas.

## 7 Micro-crédit

Bien que n'étant pas une composante du projet PDUI, le microcrédit est amené sous l'impulsion de l'ADDS à se développer dans le quartier au cours des prochaines années. Le microcrédit peut avoir un effet sur les indicateurs d'impact du projet, notamment dans le domaine de l'emploi. C'est pourquoi il est important de faire un état des lieux, avant le début du projet, de l'usage qui est actuellement fait du microfinancement dans les quartiers de Balbala couverts par le projet.

Malgré le niveau élevé de pauvreté dans les quartiers de Balbala, les ménages déclarent dans seulement 11% des cas avoir eu besoin d'emprunter de l'argent au cours de l'année passée, soit 507 ménages sur les 4 576 que compte les quartiers de la zone PDUI. Une interprétation peut éventuellement être donnée par les réponses des ménages à la question : « en cas de difficultés financières du ménage, qui peut vous venir en aide ? » : 70% des ménages ont répondu que la famille pouvait leur venir en aide. A l'autre extrême, 23% disent ne pouvoir compter sur personne. L'importance de la solidarité familiale, en tout cas telle que décrite par les ménages, pourrait donc expliquer les faibles besoins de financements des ménages.

Lorsque de tels besoins existent, ils visent principalement à financer le démarrage d'une activité professionnelle (dans 44% des cas) et en second lieu à investir dans l'habitation (22% des cas). Les ménages ayant eu besoin d'emprunter de l'argent se sont principalement adressés à des organismes de microcrédit (41% d'entre eux), dans une moindre mesure à des banques (23%). 14% d'entre eux n'ont fait aucune démarche pour obtenir un crédit. L'institut de microcrédit le plus utilisé dans ces quartiers de Balbala est la Caisse populaire d'épargne et de crédit (CPEC) qui centralise 86% des demandes de micro-crédit. Malgré la prolifération des instituts de micro-finance (IMF), les habitants de ces quartiers de Balbala n'ont recours qu'à trois d'entre eux<sup>12</sup>.

Un autre résultat intéressant de l'enquête concernant le micro-crédit est le fort taux de refus des demandes adressées : la moitié d'entre elles se sont vues essuyer un refus, 19% ont été satisfaites mais seulement partiellement. Bien entendu, une étude plus poussée, à partir de l'enquête et des données des IMF, est nécessaire pour comprendre les déterminants de ces refus. Le montant moyen de crédit obtenu est de 92 500 FDJ auprès la Caisse populaire d'épargne et de crédit, de 30 000 FDJ auprès de la Caisse nationale d'épargne et de crédit et enfin de 10 000 FDJ auprès de l'UNFD. Parmi les 107 ménages qui ont obtenu un crédit pour démarrer ou améliorer leur activité professionnelle, le crédit a permis dans 37% de générer un emploi soit une quarantaine d'emplois.

---

<sup>12</sup> La question « auprès de quel organisme de micro-crédit vous êtes-vous adressé ? » était en effet laissée ouverte.

**Tableau 7-1 : A qui vous êtes-vous adressé pour emprunter de l'argent ?**

<b>IMF*</b>		40,8	
<i>dont</i>	<b>CPEC</b>		85,7
	<b>CNEC</b>		12,3
	<b>UNFD</b>		1,9
	<b>Ensemble IMF</b>		100
<b>Banque</b>		22,5	
<b>Tontine</b>		0,8	
<b>Association religieuse</b>		1,7	
<b>Famille ou amis</b>		9,9	
<b>Prêteur sur gage</b>		2,3	
<b>Boutique, commerçant</b>		5,2	
<b>Personne</b>		14,4	
<b>Autre</b>		2,3	
<b>Ensemble</b>		100	

\* Institutions de Micro-Finance

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

## 8 Connaissance du projet

Une première phase préparatoire du projet conduite par l'ADDS a été la sensibilisation des habitants des quartiers de la zone PDUI aux différentes composantes du projet. Pour ce faire, plusieurs dizaines de séances de sensibilisation ont été menées auprès des associations, des notables, des élus locaux et des responsables administratifs et une antenne a été ouverte à Balbala. L'objectif que s'était fixé l'ADDS était que 75% des ménages soient informés de l'existence du projet (cf. cadre logique de la DDS). L'enquête de référence, en interrogeant les ménages sur leur connaissance du projet permet, de part sa représentativité, d'évaluer si cet objectif a ou non été atteint.

Lorsque l'on demande aux chefs de ménage ou à leur conjoint s'ils ont « connaissance de projets de l'Etat visant à améliorer les conditions de vie dans leur quartier », la très grande majorité (93%) répond que non. Parmi les 7% qui ont répondu connaître l'existence de tels projets, 30% décrivent un projet qui n'a rien à voir avec le projet PDUI (assistance aux victimes, construction de terrain, dotation de moustiquaire, plus d'écoles, etc.). Les autres évoquent un projet visant à améliorer les infrastructures routières, dans 45% des cas, à développer le micro-crédit, dans 10% des cas, à construire des équipements (CDC ou CSC), dans 5% des cas, à améliorer l'accès à l'eau et à l'électricité dans 5% également des cas et enfin à délivrer des formations professionnelles dans 4% des cas. Ainsi, si l'on récapitule, seulement 4% des ménages ont été informés du projet ou de l'une de ses composantes.

Au vu de ces résultats, il convient de s'interroger sur les canaux de sensibilisation au projet retenus par l'ADDS dans ces quartiers. Ces canaux sont de plusieurs ordres. L'ADDS a dans un premier temps et pendant plusieurs mois mobilisé le réseau associatif mais aussi les élus et les notables pour qu'ils agissent comme de relais et diffusent l'information à l'ensemble des habitants. Dans un second temps, l'ADDS a fait des communiqués télévisés et dans les journaux pour informer les habitants de la composante du projet touchant aux formations professionnelles. Enfin, l'ADDS a ouvert un bureau de mobilisation sociale à la commune de Balbala, tenu par un animateur social de l'agence.

Les faibles résultats de ces modes de diffusion peuvent trouver plusieurs explications. Une première explication est celle de la faiblesse du tissu associatif dans ces quartiers de Balbala. En effet, il a été demandé lors de l'enquête à chaque membre du ménage de plus de 15 ans s'il participe ou non à une quelconque association. Au total, 78% des ménages n'ont aucun de leur membre faisant partie d'une association. En revanche, lorsque les ménages ont un de leurs membres faisant partie d'une association, ils ont une connaissance du projet un peu supérieure à celle des autres ménages : 13,5% sont au courant de l'existence d'un projet, alors que rappelons-le, dans les quartiers couverts par le projet, en moyenne 7% des ménages se disent informés de l'existence d'un projet (et seulement 4% des ménages qui n'ont aucun de leur membre faisant partie d'une association). Cependant, leur connaissance du projet est souvent erronée (dans 36% des cas). Ainsi, la part des ménages ayant une bonne connaissance du projet PDUI est sensiblement la même parmi les ménages inscrit dans une association que parmi les ménages exclus du réseau associatif.

Une seconde explication est le faible accès des ménages aux informations télévisées et écrites. En effet, seulement 34,3% des ménages disposent d'une télévision et rappelons-le, presque les deux tiers de la population adulte est analphabète (57,9% des 15 ans et plus). La diffusion des informations par la radio semblerait plus pertinente dans le contexte de ces quartiers de Balbala puisque la majorité des ménages possède une radio (52,4% des ménages).

## 9 Conclusion

L'analyse des conditions de vie dans la zone d'intervention du projet PDUI permet déjà d'apporter un éclairage sur l'impact potentiel du projet dans les quatre domaines où des améliorations sont attendues.

Concernant les conditions d'habitat, la majorité des ménages disposent d'un permis d'occupation provisoire (POP). Peu de ces ménages ont entamé des démarches pour obtenir un titre de propriété définitif car celles-ci sont jugées trop onéreuses. Bien que vivant majoritairement dans un habitat précaire, les ménages titulaires d'un POP seraient prêt pour la plupart à investir afin d'améliorer leur habitat s'ils disposaient d'un titre de propriété définitif. La réforme visant à réduire le coût et la durée d'obtention d'un titre de propriété définitif ainsi que les campagnes de sensibilisation destinées à faire connaître ces procédures peuvent donc avoir un effet important sur la régularisation des ménages de la zone d'intervention du projet PDUI de Balbala, ainsi que sur l'amélioration des conditions d'habitat et sa stabilisation.

En ce qui concerne l'emploi, il apparaît que le marché du travail dans les quartiers étudiés de Balbala présente de très forts déséquilibres, puisque seulement 24% de la population exercent une activité professionnelle. Le chômage et l'inactivité touchent principalement les jeunes et les femmes.

La jeunesse dans ces quartiers, bien que plus éduquée que ses aînés, connaît une situation préoccupante. Moins de 10% des jeunes de 15 à 24 ans exercent une activité professionnelle et 2 800 jeunes ne sont ni scolarisés ni occupés, soit 42% des jeunes. De plus, lorsqu'ils travaillent, les jeunes travaillent plus dans le secteur informel que les plus âgés, secteur, où les rémunérations sont, en moyenne, plus de 3 fois inférieures à celles obtenues dans le secteur formel.

Les femmes sont très peu actives - 14% seulement des femmes et presque un quart d'entre elles sont au chômage. Ceci est vrai quel que soit leur niveau d'éducation, à la différence près que les plus éduquées sont plus souvent au chômage et moins souvent inactives que les moins éduquées. Et tout comme les jeunes, les femmes lorsqu'elles travaillent, se retrouvent plus fréquemment dans le secteur informel que les hommes.

Le chômage touche 12% de la population de 15 ans et plus, soit plus d'un tiers des actifs. Ce phénomène, d'une ampleur préoccupante, touche indistinctement les hommes et les femmes et est particulièrement sévère pour les jeunes adultes. Les études ne prémunissent pas contre le risque d'être au chômage même s'il en limite la durée. Les femmes qui n'ont jamais fréquenté l'école sont les moins touchées par le chômage mais principalement parce qu'elles renoncent plus souvent que les autres à exercer une activité professionnelle. Le chômage n'est pas une phase transitoire dans la vie professionnelle des habitants de Balbala mais plutôt un état dont on ne sort que très difficilement. Une conséquence (ou cause ?) est la part considérable de chômeurs qui ont cessé de chercher du travail. Le découragement touche principalement les femmes et les moins éduqués. Il semblerait que le désenclavement des quartiers de Balbala induit par le projet PDUI pourrait avoir un impact sur les comportements de recherche d'emploi des chômeurs découragés, en réduisant les coûts de la recherche. Mais cela ne concernerait que les chômeurs découragés de sexe masculin. Pour les femmes, un meilleur accès à l'information sur les emplois disponibles serait une stratégie semble-t-il plus efficace. Parmi les chômeurs qui cherchent activement du travail, les canaux formels restent un moyen très marginal de recherche d'emploi, les réseaux sociaux étant le principal pourvoyeur d'information.

Si des déséquilibres existent dans l'accès au travail, la situation des actifs occupés est aussi parfois difficile. Les choix professionnels sont très réduits, les conditions de travail difficiles avec une durée du travail supérieure à 54 heures par semaine tandis que de grandes inégalités dans les niveaux de rémunérations existent entre les travailleurs du secteur informel et ceux du secteur formel, reflétant une segmentation du marché du travail. Cependant et de façon surprenante, le secteur informel représente une petite part du marché du travail.

Le troisième domaine dans lequel un impact positif du projet PDUI est attendu est celui de la santé. On observe que les enfants de la zone d'intervention du projet PDUI connaissent une bonne couverture vaccinale. Par contre, les épisodes de diarrhées ou de fièvre peuvent paraître relativement élevés et sont respectivement de 9 et 20%. La fréquentation des services médicaux (hôpitaux ou centres de santé) en cas de maladie des enfants est assez élevée, les enfants malades sont alors en très grande majorité soignés. L'usage correct de moustiquaires, à savoir des moustiquaires traitées par des insecticides semble insuffisant au regard des problèmes de fièvre observés.

Enfin, le problème d'insécurité dans les quartiers de Balbala est assez marginal puisque moins de 5% des ménages ont été victimes de vols ou de violence, contrairement à ce qui est ressorti des processus participatif avec les comités de quartiers. Il est donc peu probable que l'on puisse déceler un impact positif du projet PDUI sur la sécurité à l'intérieur des quartiers d'intervention du projet PDUI. Il est en revanche possible que le projet permette d'améliorer la fréquence d'intervention de la police, actuellement très faible.

Une dernière conclusion à laquelle aboutit cette analyse est que le mode de communication choisi par l'ADDS pour sensibiliser la population au projet – à savoir une communication auprès essentiellement du réseau associatif du quartier et des principaux représentants de la société civile– ne semble pas le plus adéquat au contexte. Une des raisons est que le réseau associatif n'est pas assez dense dans le quartier ; de plus, il apparaît que ce mode de communication ne permet pas d'informer correctement les bénéficiaires potentiels des projets financés par l'ADDS.

## 10 Annexes

### Annexe 1 : Synthèse des indicateurs d'impact du projet PDUI

**Tableau 10-1 : Indicateurs d'habitat et de statut d'occupation de la zone PDUI**

Part des ménages propriétaires (un titre foncier Domaine)	12,0
Part des logements en dur	47,3
Valeur moyenne des parcelles	2 744

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

**Tableau 10-2 : Indicateurs d'emploi et de revenu de la zone PDUI**

Taux de chômage	27,8
Taux de sous-emploi parmi les actifs occupés <sup>13</sup>	1,5
Revenu moyen d'activité (mensuel)	45 754
Revenu moyen d'activité (horaire)	230
Part des travailleurs dans le secteur formel	25,4

Champs: les 15 ans et plus.

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

**Tableau 10-3 : Indicateurs de santé des enfants de 0 à 5 ans de la zone PDUI**

Part des enfants de 0 à 5 ans vaccinés	
BCG	95,3
Polio à la naissance	89,4
Ensemble des injections Polio	93,5
Ensemble des injections DTCoq	75,3
Rougeole	77,2
Vitamine	63,6
Part des enfants de 0 à 5 ans qui ont souffert de la diarrhée durant le mois précédent	8,8
Part des enfants de 0 à 5 ans qui ont souffert de la fièvre durant le mois précédent	21,0
Part des enfants de 0 à 5 ans dormant sous une moustiquaire traitée*	11,6

Champs: enfants de 0 à 5 ans.

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

**Tableau 10-4 : Indicateur de sécurité de la zone PDUI**

Part des ménages victimes de vols ou d'agression	4,7
--	-----

Source : Enquête de référence PDUI 2010, calcul des auteures.

---

<sup>13</sup> Nous considérons ici le sous-emploi visible, défini selon le BIT comme l'insuffisance du volume de l'emploi. Un travailleur est en situation de sous-emploi s'il travaille moins de 35 heures par semaine et souhaite travailler plus.

## Annexe 2 : Comparaison des zones PDUI et des zones témoin

Cette enquête, en plus de nous donner un panorama des conditions de vie des habitants des quartiers de Balbala bénéficiant du projet PDUI, vise également à identifier les conditions de vie d'habitants de Balbala qui ne vont pas bénéficier du projet PDUI mais dont les caractéristiques d'habitats et de distance aux routes ont été identifiées identiques à celles des habitants de la zone d'intervention PDUI par le recensement général de la population de 2009. Les zones que nous avons définies comme telles sont appelées la zone témoin. Les mêmes informations que celles collectées auprès des habitants du projet PDUI ont donc été collectées pour ses habitants. Un an après l'achèvement des travaux du projet PDUI, des enquêtes similaires seront menées dans les zones PDUI et témoin. On pourra alors identifier l'impact du projet PDUI à travers l'analyse des différences observées entre les évolutions des différents indicateurs d'impact retenus. Les tableaux suivants comparent ces différents indicateurs entre les zones PDUI et témoin en 2010.

Il apparaît qu'il n'y a pas de différences significatives entre les indicateurs de la zone PDUI et ceux de la zone témoin pour 13 des 18 indicateurs retenus. On notera que cela est particulièrement le cas pour les indicateurs portant sur l'emploi, l'insécurité et dans une moindre mesure pour les indicateurs de santé des enfants et de statut d'occupation.

**Tableau 10-5 : Comparaison des indicateurs d'habitat et de statut d'occupation entre la zone PDUI et la zone témoin**

	Zone PDUI	Zone Témoin	Significativité de la différence
Part des ménages propriétaires (un titre foncier Domaine)	12,0	23,3	SIGN
Part des logements en dur	47,3	38,3	NS
Valeur moyenne des parcelles	2 744	1 735	SIGN

Champs: ménages. Notes : NS signifie que la différence n'est pas statistiquement significative, SIGN que la différence est statistiquement significative.

**Tableau 10-6 : Comparaison des indicateurs d'emploi entre la zone PDUI et la zone témoin**

	Zone PDUI	Zone Témoin	Significativité de la différence
Taux de chômage	27,8	27,8	NS
Taux de sous-emploi parmi les actifs occupés	1,5	0,2	NS
Revenu moyen d'activité (mensuel)	45 754	48 087	NS
Revenu moyen d'activité (horaire)	230	222	NS
Part des travailleurs dans le secteur formel	25,4	30,6	NS

Champs: les 15 ans et plus. Notes : NS signifie que la différence n'est pas statistiquement significative.

**Tableau 10-7 : Comparaison des indicateurs Santé des enfants de 0 à 5 ans entre la zone PDUI et la zone témoin**

	Zone PDUI	Zone Témoin	Significativité de la différence
Part des enfants de 0 à 5 ans vaccinés			
BCG	95,3	87,7	SIGN
Polio à la naissance	89,4	92,8	NS
Ensemble des injections Polio	93,5	93,5	NS
Ensemble des injections DTCoq	75,3	82,2	NS
Rougeole	77,2	64,3	SIGN
Vitamine	63,6	38,0	SIGN
Part des enfants de 0 à 5 ans qui ont souffert de la diarrhée durant le mois précédent	8,8	15,3	NS
Part des enfants de 0 à 5 ans qui ont souffert de la fièvre durant le mois précédent	21,0	25,2	NS
Part des enfants de 0 à 5 ans dormant sous une moustiquaire traitée*	11,6	6,7	NS

Champs: enfants de 0 à 5 ans.

Notes : NS signifie que la différence n'est pas statistiquement significative, SIGN que la différence est statistiquement significative.

**Tableau 10-8 : Comparaison des indicateurs de sécurité entre la zone PDUI et la zone témoin**

	Zone PDUI	Zone Témoin	Significativité de la différence
Part des ménages victimes de vols ou d'agression	4,7	3,6	NS

Champs: Nombre de ménages. Notes : NS signifie que la différence n'est pas statistiquement significative,